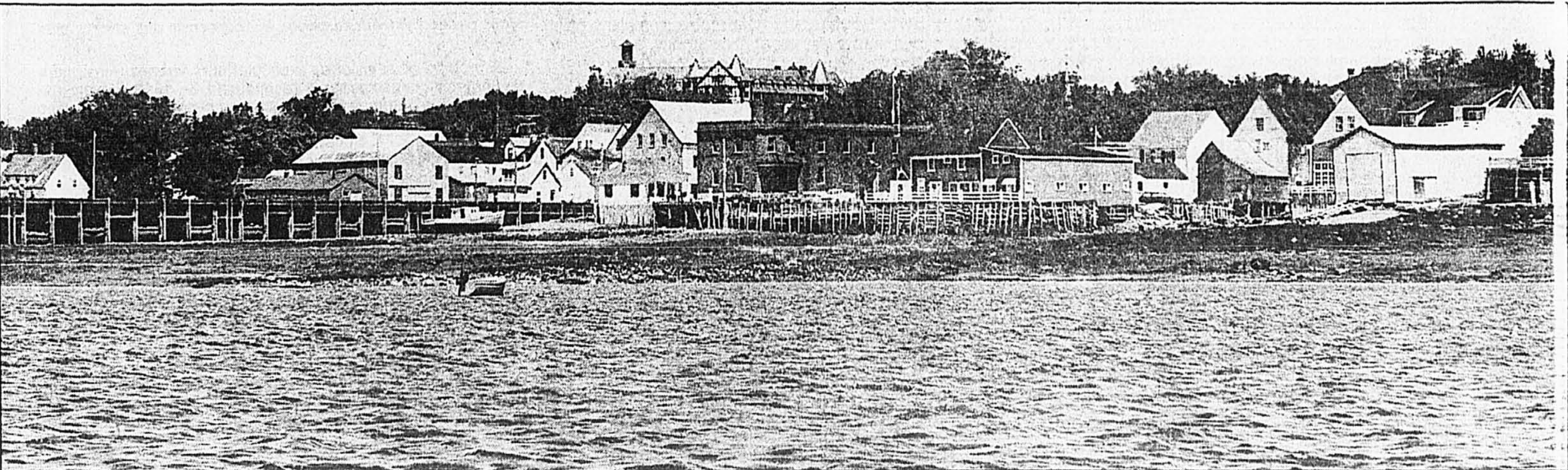




Le réchauffement du climat aura des répercussions socio-économiques sur les petits villages côtiers des provinces de l'Atlantique, comme par exemple dans cette villégiature célèbre du Nouveau-Brunswick appelé St. Andrews. Il faudra s'adapter à de nouvelles conditions de pêche et probablement que l'on pourra y pratiquer davantage l'aquaculture.

PHOTOTHEQUE La Presse

Effet de serre: nos petits villages maritimes seront touchés

CAROLE THIBAUDEAU

Environnement Canada avertit les entreprises et les urbanistes des localités des Maritimes de se préparer à une hausse du niveau de la mer et à un changement de température.

Dans un rapport publié il y a dix jours et intitulé «Répercussions du changement du climat sur les petites localités côtières de la région de l'Atlantique au Canada», on affirme que «la montée du niveau de la mer due au réchauffement du climat risque de nuire à l'infrastructure de la plupart des petites localités côtières».

D'après les chiffres provenant du Groupe d'experts environnemental pour l'étude du changement climatique, constitué de scientifiques de différents pays, le niveau de la mer a augmenté de 10 et 20 centimètres depuis les 100 dernières années. Ce groupe, formé par l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations unies pour l'environnement, a le mandat

d'examiner les données scientifiques et les conséquences socio-économiques de la modification éventuelle du climat.

De la même façon, la température moyenne au niveau du globe a subi une hausse entre 0,3 et 0,6 degré Celsius au cours des 100 dernières années. Les cinq années les plus chaudes sur cette période se trouvent entre 1980 et 1990.

Selon les modèles mathématiques les plus acceptés, on suppose qu'une élévation de la température entre 2 et 3 degrés Celsius fera hausser le niveau de la mer de un mètre.

«Une élévation de température de cet ordre pourrait s'effectuer d'ici l'an 2050», affirme M. Raymond Saint-Pierre, du service de l'environnement atmosphérique, région de l'Atlantique.

L'effet de serre, déjà?

On sait que le niveau des Grands-Lacs se maintient sous la moyenne depuis plusieurs années. «Il a fait exceptionnellement chaud ces trois dernières années, d'où une évaporation des lacs», explique M. R. Moulton, d'Environnement Canada. De plus, le niveau de précipitation a été inférieur à la moyenne, ce qui accentue encore la diminution du niveau des Grands-Lacs.»

Par ailleurs, des scientifiques

faisaient état, la semaine dernière, de la fonte d'un bloc important de l'Arctique. Il y a des vagues de chaleur au Texas. Pris individuellement, ces événements ne dépassent pas les variations cycliques qui ont cours dans toutes les régions du globe. Mais il est certain que les scientifiques, sans avoir assez de données pour faire des liens significatifs, se posent la question: assistons-nous aux premières manifestations de l'effet de serre?

Deux fois plus de CO2

En bref, les scientifiques attribuent le réchauffement du climat à «l'effet de serre». On sait que dans une serre, les rayons infrarouges réfléchés par le sol ne peuvent franchir les parois de verre et s'accumulent, créant ainsi une température plus élevée à l'intérieur de la serre qu'à l'extérieur.

Sur terre, l'utilisation de combustible fossile, principalement l'essence des voitures, émet du gaz carbonique (CO₂), et ce dernier empêche lui aussi les radiations infra-rouges de quitter la terre, d'où un réchauffement du climat.

Le gaz carbonique dans l'atmosphère a dépassé maintenant les limites se fluctuations atmosphériques naturelles. D'ici cette date également, la concentration

de «gaz de serre» (CO₂, chlorofluorocarbones, méthane, et quelques autres), aura augmenté à tel point que l'effet sur le climat équivalra à une concentration de CO₂ deux fois plus élevée que la concentration naturelle, telle qu'elle était il y a 100 ans.

Le réchauffement du climat fait fondre les calottes glacières, ce qui augmente le niveau des mers. Le réchauffement entraîne également une évaporation accrue des masses d'eau douce, d'où une diminution du niveau des lacs et des rivières.

Plus de mal que de bien

Dans le rapport ci-haut mentionné, on retient le scénario d'une hausse de température annuelle moyenne de 4 degrés Kelvin, accompagnée d'une baisse des précipitations annuelles moyennes dans les Maritimes, d'une hausse à Terre-Neuve et au Labrador, et une augmentation de l'évaporation dans toutes les régions.

Ce scénario a pour conséquence une élévation de un mètre du niveau de la mer, mais conséquence supplémentaire, d'une élévation de 2 à 3 degrés K de l'eau à la surface de la mer. Il s'ensuit une absence de glace en mer au sud du Labrador, la plupart des années.

Cette élévation de la température de l'eau et l'absence de glace n'a pas que des conséquences négatives, mais les experts affirment que les avantages, sur le plan économique.

Une eau plus chaude peu favoriser certains types de pêche et l'aquaculture. Moins de glace facilitera aussi les transports maritimes en hiver, ainsi que l'exploration et l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz au large.

Enfin, un climat plus chaud allongera la saison estivale de loisirs et d'activités de plein-air.

«Les poissons sont très sensibles à la température de l'eau», affirme M. Raymond Saint-Pierre, du service de l'environnement atmosphérique, région de l'Atlantique. De nombreux poissons d'une grande valeur commerciale pourraient se déplacer vers le nord. Les pêcheurs devront adapter leurs méthodes en fonction du déplacement des zones de pêche.»

En eau chaude, le homard croît plus vite et atteint plus rapidement la maturité sexuelle. Le réchauffement du climat devrait entraîner les bancs de morues vers le nord. D'après des études effectuées le long de la côte nord-est de Terre-neuve, la couche in-

termédiaire du courant du Labrador agit comme barrière d'eau froide face à la migration des morues.

Si le courant du Labrador est plus chaud, la migration vers la côte en sera facilitée, mais des températures plus élevées près de la côte pourraient aussi inciter les morues à aller chercher leur nourriture dans des eaux plus profondes. La méthode actuelle de la pêche au casier serait alors plus difficile.

Alors que la pêche au hareng et aux pétoncles deviendra encore plus aléatoire avec un réchauffement du climat, l'aquaculture de beaucoup d'espèces en sera facilitée.

Le réchauffement du climat pourrait faciliter l'aquaculture du saumon, de la truite, et permettre de cultiver d'autres espèces, notamment le pétoncle, le homard, le hareng, l'omble chevalier, le flétan et d'autres poissons plats.

Les coûts les plus importants découlant du changement de climat viendront des pertes d'infrastructures côtières ou des frais supplémentaires de modernisation (entretien). Les pertes en matière de digues, de ponts, de chaussées, de routes, de chemin de fer et de front de mer urbains pourraient se chiffrer à plusieurs milliards de dollars.

A TIRE-D'AILE

Aux États-Unis, 30 000 emplois menacés à cause d'une chouette

PIERRE GINGRAS

Les Québécois se souviennent probablement longtemps de la semaine du 23 juin. L'accord du Lac Meach est tombé à l'eau. La nouvelle faisait la manchette de la plupart des journaux américains comme c'était le cas aussi du congrès international sur le sida de San Francisco.

Mais tout à côté, que ce soit à la une du *New York Times*, du *Los Angeles Times*, du *San Francisco Chronicle* ou encore à la page frontispice du prestigieux magazine *Time* (ci-contre), la nouvelle de la semaine était: «La chouette tachetée est désignée espèce menacée.»

Pour un bon nombre de résidents de la côte ouest, de l'état de Washington en passant l'Oregon jusqu'au nord de la Californie, cela signifie la perte de 30 000 emplois reliés de près ou de loin à l'industrie forestière. Certains ont même avancé le chiffre de 50 000. Pour ces états, les pertes de revenus sous forme de taxes ou d'impôts devraient atteindre plusieurs centaines de millions de dollars par année. Les mesures de protection de la forêt qui seront mises en place pour protéger l'espèce devraient même affecter le prix et la disponibilité du bois de construction, du papier et d'autres produits connexes sur l'ensemble du territoire des États-Unis.

La situation pourrait même avoir un effet direct sur la balance commerciale du pays, habituellement un exportateur de

billots. Les Américains pourraient dorénavant être obligés d'en importer du Canada. Bref, cette petite chouette nocturne qui mesure environ 45 centimètres de hauteur (18 pouces), représente peut-être aujourd'hui un des plus importants défis écologiques affrontés par les Américains.

Pas assez de reboisement

L'histoire ne date pas d'hier. Depuis des décennies sur la côte ouest américaine, l'industrie forestière s'approvisionne surtout dans les bois privés. Mais comme on coupe plus d'arbres que l'on en replante, les bûcherons se sont rabattus sur les grandes forêts gouvernementales dont la vocation est d'abord récréative et écologique. Comme c'est le cas au Québec aujourd'hui, on procède habituellement par de grandes coupes à blanc pour ensuite procéder au reboisement. Ces grandes forêts nationales sont composées presque exclusivement d'arbres âgés, notamment par le sapin de l'ouest, dont certains poussaient déjà avant la venue de Christophe Colomb en terre d'Amérique.

Cette vieille forêt qui est si rentable pour l'industrie forestière (on exporte notamment beaucoup de billes vers le lucratif marché du Japon), abrite cependant plusieurs espèces rares. Dans le cas de la chouette tachetée, le gouvernement Bush a décidé, en dépit de la pression de tous les lobbys des compagnies et des états, que l'espèce était directement menacée par la coupe de bois. On estime sa population à quelques milliers de spécimens.

Ces jours-ci, Washington devrait proposer un plan complet

indiquant les étendues qui seront protégées de la scie mécanique.

On s'attend à ce que programme soit similaire à celui qui a été proposé en avril par un comité regroupant des experts du Fish and Wildlife, du US Forest Service, du US Park Service et du Bureau of Land Management (bureau de l'aménagement du territoire). Le groupe souhaitait protéger intégralement le tiers de la forêt afin de permettre à la chouette de se nourrir et de se reproduire. Pour une foule de communautés de la côte ouest, le choix du gouvernement est décevant. Certains villages, dit-on, sont tout simplement voués à la disparition. Ce choix écologique et social qui remet en question les fondements des politiques de protection de l'environnement.

Une chouette pour 30 000 emplois! Les compagnies forestières font valoir que l'enjeu est trop gros pour laisser les environmentalistes trancher à leur place. Pour leur part, les écologistes estiment qu'au rythme actuel de coupe, toute la forêt mature sur les terres gouvernementales aura été entièrement transformée en billots d'ici 30 ans. Ils estiment donc que le virage doit s'effectuer immédiatement et que l'industrie doit se faire moins gourmande. Sinon, non seulement la chouette aura-t-elle disparu, et avec elle de nombreuses autres espèces, mais le travail de bûcheron ne sera plus lui-même qu'un souvenir.

Un oiseau très discret

La chouette tachetée, *spotted owl*, en anglais, vit reclus au fond des grandes forêts matures de l'ouest, du nord de la Californie jusqu'à la Colombie-Britannique, notamment sur l'île de

Vancouver. On la retrouve aussi à l'occasion dans les Rocheuses, du centre du Colorado jusqu'à l'ouest du Mexique en passant par l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Texas. Ce rapace est légèrement plus petit que notre chouette rayée et les petites rayures blanches sur le dessus de

la tête et à la gorge de notre oiseau sont devenues de petits points.

Active à la fin du jour et durant la nuit, on la dit si peu farouche qu'elle peut venir cueillir une souris dans la main d'un humain. Cette chouette ne défend

pas d'ailleurs l'intrus qui visite son nid.

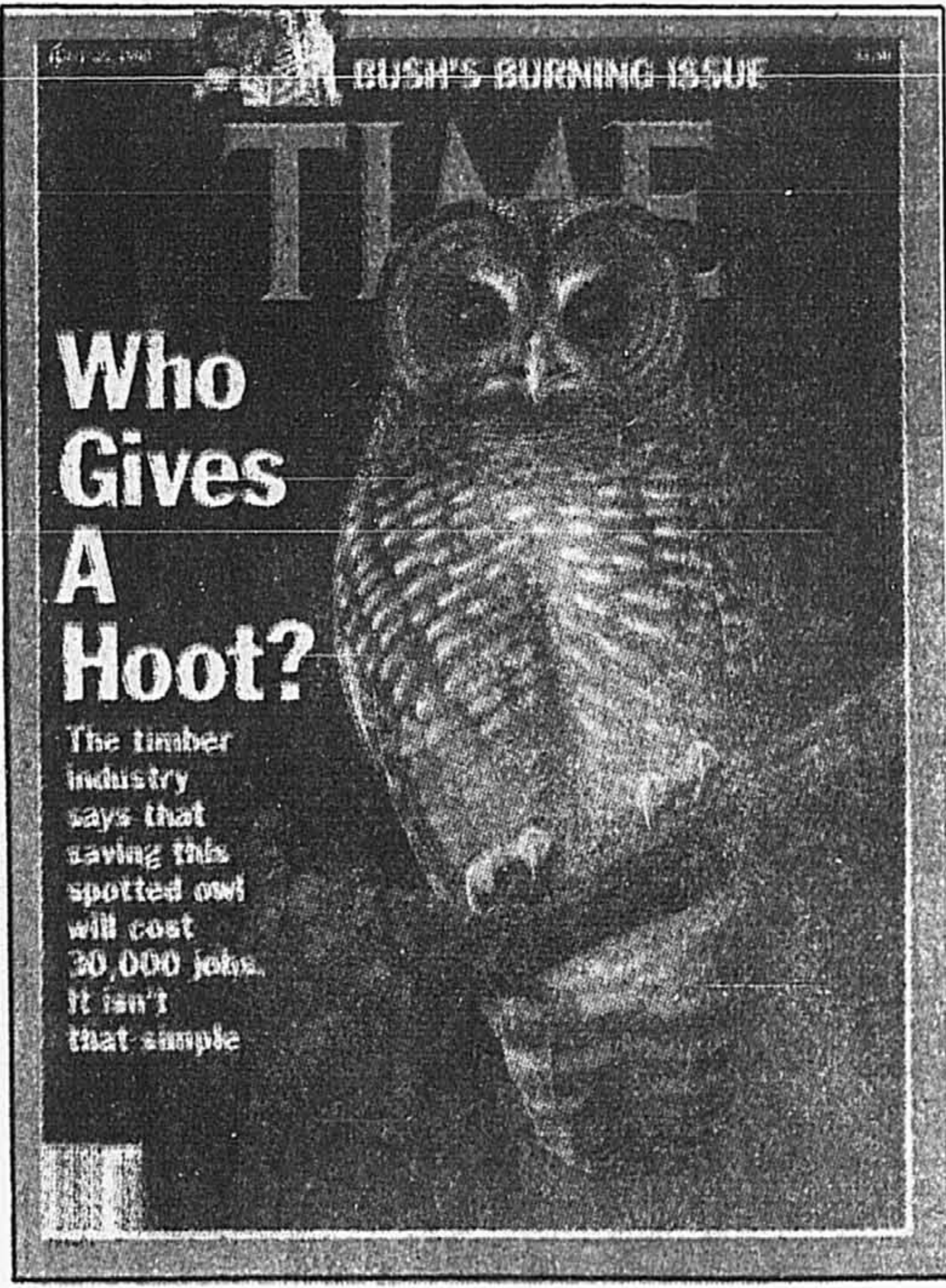
Elle se nourrit de rats des bois, de diverses espèces de souris dont l'une, aborigène, vit dans les grands conifères de la côte ouest. Elle de dédaigne pas à l'occasion des insectes, des écureuils volants, des chauve-souris ou encore de petites oiseaux dont certaines petites chouettes.

Comme le rapporte John K. Terres dans *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*, la chouette tachetée niche dans les cavités des gros arbres, dans de vieux nids de corbeaux installés sur les parois des falaises et parfois sur le plancher d'une caverne, ou même sur le sol, au pied d'un grand rocher. On ignore cependant tout de la durée de l'incubation et le nombre de semaines que les petits passent au nid avant de prendre leur envol.

Si l'enjeu que représente la chouette tachetée aux États-Unis est énorme, ce n'est pas la première fois cependant que les Américains sont confrontés à de telles situations.

Il y a une quinzaine d'années, les autorités gouvernementales ont ordonné l'arrêt des travaux d'un barrage durant plusieurs mois sur une rivière du Tennessee parce que qu'on croyait qu'une espèce de poisson, le dard-escargot (*snail darter*), était mise en péril par l'ouvrage. L'hiver dernier, dans la région de San Francisco, un projet immobilier de 578 résidences ne put aller de l'avant que lorsque le constructeur décida de consacrer 90 acres de terrain en guise de refuge pour une espèce de papillon menacée par le réaménagement des lieux.

Le carnet d'observation, page B4



La Presse	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
LUNDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
VOUS OFFRE	«La Citroën 2 CV: l'originalité	«Chemises du dimanche»	«Variations sur l'achat d'un piano»	«Le look meccano»
CETTE	a notre portée»		(Tout sur l'achat d'un piano,	(Des meubles qui rappellent
SEMAINE			neuf ou d'occasion)	le célèbre jeu)
Un texte de Denis Duquet	Un texte de Anne Richer	Un texte de Pascale Bréniel	Un texte de Marie-Josée Gagnon	

Le défi d'une entreprise à la pointe du progrès

Même si l'économie québécoise est actuellement sous le coup d'une récession, les industries et les chercheurs québécois sont de plus en plus compétitifs. Et le gouvernement Bourassa, qui, actuellement, investit plus que celui de n'importe quelle province dans les sciences et la technologie, y est pour quelque chose.



Cela étant dit, il importe également de se réjouir que le ministre fédéral Benoît Bouchard ait publiquement admis que le Québec ne reçoit pas sa part de subventions fédérales pour la recherche et le développement et affirmé vouloir corriger la situation. Il ne faut cependant pas perdre l'essentiel de vue ni se perdre dans des stériles guerres de chiffres.

Le Québec, par exemple, est le paradis de la PME. Pour être compétitives, elles doivent absolument être à la fine pointe du progrès, mais ce progrès, il n'est pas nécessaire qu'elles le créent elles-mêmes. Des subventions pour aider une industrie à moderniser son équipement sont donc, dans plusieurs cas, encore plus utiles pour certaines entreprises que des subventions pour développer elles-mêmes de nouvelles technologies.

Par ailleurs, plusieurs industries québécoises semblent réticentes, soit par ignorance soit par choix politique, à s'adresser à Ottawa pour recevoir des subventions à ce chapitre. En effet, on constate que plusieurs industries qui pourraient s'inscrire au fichier d'Ottawa et être éligibles à des subventions, ne le font pas.

Cela dit, le Québec compte plusieurs secteurs industriels forts. En aéronautique par exemple, dans le domaine pharmaceutique et bien sûr en télécommunication. Ces secteurs, le ministre Bouchard le reconnaît lui-même, n'ont pas toujours reçu leur juste part de subventions. Le Québec ne demande pas de faveurs, il ne désire que sa juste part du gâteau.

Enfin, les Québécois doivent apprendre à travailler en équipes et à développer des réseaux multidisciplinaires de chercheurs. Justement, la semaine dernière, Ottawa annonçait une subvention importante à un réseau de chercheurs en robotique et en intelligence artificielle, gravitant autour de l'Université McGill et regroupant des spécialistes de 19 universités canadiennes et de 34 compagnies. Plus les Québécois se joindront à de tels réseaux, mieux ce sera.

Le président de Bell Canada, Jean Monty, a d'ailleurs émis l'opinion, il y a quelque temps, que le gouvernement fédéral devrait évacuer le champ de la recherche scientifique et encourager plutôt l'entreprise privée à y consentir des efforts plus grands.

rager plutôt l'entreprise privée à y consentir des efforts plus grands.

Le progrès peut en effet avoir plusieurs visages. Ainsi, Lors du Sommet québécois sur la technologie, en 1988, il avait justement été recommandé que le Québec regroupe ses forces et ne dissipe pas ses efforts de recherche dans tous les secteurs. On recommandait également que l'aide gouvernementale prenne plusieurs formes qui ne se limitent pas à la fiscalité et aux subventions.

Le Sommet avait d'ailleurs émis l'opinion que dans certaines entreprises, il était préférable de miser sur l'innovation et d'utiliser les découvertes faites ailleurs que d'investir dans la recherche et le développement.

De même, on avait conclu que les universités étaient peut-être encore plus utiles en collaborant avec l'industrie et en formant des scientifiques pour y oeuvrer qu'en développant leurs propres laboratoires de recherche.

C'est aux résultats obtenus par nos entreprises à l'échelle nationale et internationale, beaucoup plus qu'en scrutant les montants de subventions, qu'on pourra juger si elles ont relevé adéquatement le défi de se maintenir à la fine pointe du progrès.

Pierre VENNAT

Opinions

La conservation des espaces naturels pour les Montréalais

JOHN GARDINER
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal

HUBERT SIMARD
Conseiller municipal, représentant
de la Ville de Montréal au
Comité de concertation intermédiaire
sur le mont Royal

La polémique que tente de développer Jean-Claude Marsan sur le plan de mise en valeur du mont Royal est malvenue au moment où les commissaires du Bureau de consultation de Montréal se penchent sur le produit des consultations qui ont été tenues au mois de mai. Ces affirmations reposent sur une fausse lecture du plan et elles induisent les Montréalais en erreur sur les orientations que leur administration municipale a voulu soumettre à la consultation publique.

Non ! Il n'y a pas de «mandat politique s'appuyant sur une idéologie populiste» et visant à transformer le mont Royal en une vaste base de plein air.

L'essentiel de ce plan de mise en valeur repose sur le concept des Trois sommets (Montréal, Outremont et Westmount). La portée du plan dépasse très volontairement des limites du parc du mont Royal pour englober l'ensemble des espaces naturels qui sont associés au mont Royal et dont on doit assurer la conservation. On retrouve en effet des espaces verts sur le territoire des universités, des cimetières, des hôpitaux qui sont implantés sur la montagne et qui sont progressivement exploités aussi bien pour des fins de dépôts de neiges usées, de remblayage ou pour les projets de développement de ces institutions. S'il y a un mandat politique qui est clair, c'est bien celui de travailler à la conservation de ces espaces naturels.

Pour l'observateur averti il est évident que notre administration s'est engagée dans une démarche exceptionnelle pour réaliser ce mandat. Il faut souligner l'initiative innovatrice de créer en 1987 le site du patrimoine du Mont-Royal (réglement 7593), premier site du patrimoine de juridiction municipale au Québec. Le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels a été mis sur pied pour passer en revue toute modification à l'aménagement de ce très vaste secteur. Par la même occasion nous nous sommes donnés les moyens réglementaires de contrôler la coupe des arbres sur les terrains privés à l'intérieur du site du patrimoine (règlement 7451).

Fait sans précédent, notre administration a associé Les Amis de la montagne, l'organisme qui fait la promotion de la préservation du mont Royal, comme partenaire des trois municipalités de Montréal, Outremont et Westmount, à l'Accord de collaboration pour la conservation et la mise en valeur du mont Royal. Pour ce qui est des vocations, il est très clairement indiqué dans ce plan que la vocation de conservation est la vocation prioritaire et que toutes les autres, dans un ordre de priorité, c'est-à-dire éducation, récréation et tourisme doivent s'y soumettre. Qu'on se le dise une fois pour toutes: la vocation de récréation sur le mont Royal est placée au troisième

rang et il serait malvenu d'insulter l'intelligence des lecteurs du plan de mise en valeur en rappelant au début de chaque paragraphe que la conservation demeure la vocation déterminante.

Le concept du parc des Trois sommets traduit précisément notre volonté de conservation dans un projet d'agrandissement du parc du mont Royal qui vise à la réalisation d'un véritable parc central. Nous sommes convaincus que la principale contribution de notre génération à la mise en valeur du mont Royal est précisément l'intégration des derniers espaces naturels au parc du mont Royal en prévoyant leur mise en relation par des chemins verts qui seront le prolongement du chemin Olmsted. Nous allons même jusqu'à prévoir la renaturation de certaines parties du parc qui, selon notre jugement, ont été abusivement développées pour faire place à l'automobile.

Si on fait le bilan des interventions proposées dans ce plan, il est indéniable que le projet proposé aux Montréalais conduit à un parc du mont Royal significativement plus grand et plus vert.

Un des enjeux qui est soulevé est le respect de l'oeuvre du grand architecte paysagiste américain Frederick Law Olmsted, dont l'oeuvre la plus connue est la réalisation de Central Park à New York. Ce dernier a reçu en 1874 la commande de la Ville de Montréal de réaliser le plan directeur du mont Royal.

Notre administration a démontré sa volonté de respecter le patrimoine en créant le site du patrimoine du mont Royal. Nous avons fait des études sur l'oeuvre de Olmsted, nous avons retenu les services d'un consultant spécialiste de son oeuvre et nous nous sommes rendus à New York pour profiter de l'expérience de restauration des parcs Central Park et Prospect Park réalisés par Olmsted. Nous avons pris toutes ces précautions même si le seul élément de son plan qui ait été réalisé est le chemin Olmsted dont le tracé a, d'ailleurs, été substantiellement modifié.

Nos échanges avec les Américains démontrent qu'il n'y a pas de recette magique pour déterminer les limites à l'utilisation sociale d'un tel parc. Central Park reçoit 14 millions d'usagers par année comparative aux 2,5 millions d'usagers de notre parc et réussit à maintenir ses attraits naturels grâce à un programme de conservation approprié. En matière d'usages et d'équipements récréatifs, le dialogue et le pragmatisme politique sont de rigueur: les planificateurs américains composent comme nous avec les acquis de la population dans ce domaine.

S'il y a un Olmsted génial du point de vue de la mise en valeur des attraits naturels d'un espace comme celui du mont Royal, il y a également un Olmsted profondément démocrate qui se bat pour que les classes démunies aient accès au caractère thérapeutique des espaces naturels. C'est ce même Olmsted qui recommande dès 1875 la réalisation d'un funiculaire dans l'axe de la rue Duluth pour permettre «aux personnes faibles et aux enfants» d'avoir

accès au sommet et aux magnifiques vues qui constituent un des principaux attraits du mont Royal. Parions que la démocrate Olmsted, s'il revenait aujourd'hui, se ferait accuser par ses détracteurs de poursuivre une «idéologie populiste».

Le projet du funiculaire à l'extérieur de l'actuel parc du mont Royal, sur le terrain de l'université de Montréal et le projet de plate-forme d'observation à 360 degrés au sommet de la montagne ont soulevé une certaine controverse. Partant du point de vue d'Olmsted, il était loin d'être aberrant de soumettre à la consultation publique deux scénarios pour rendre accessible le flanc nord de la montagne au niveau de la piste de ski de l'université de Montréal: un escalier ou un petit funiculaire. La proximité d'une station de métro, la localisation du funiculaire en remplacement du remonte-pente de la piste de ski, son caractère non bruyant et non polluant, le caractère artificiel de longue date du terrain, le potentiel d'interprétation du panorama qui nous permet d'observer simultanément l'aéroport de Dorval et la tour du stade olympique, sont autant d'éléments objectifs qui peuvent contribuer à rendre une telle proposition crédible. Si la consultation démontre que les Montréalais ne veulent pas de funiculaire et préfèrent l'escalier, ce sera une bonne occasion pour notre administration d'ajuster le plan de mise en valeur aux intérêts exprimés sur les choix proposés. Il n'y a donc pas lieu d'utiliser la proposition de funiculaire pour demander la révision complète du plan.

Par ailleurs, l'installation d'une plate-forme d'observation à 360 degrés au sommet, sur le site d'une tour de communication, à une hauteur qui ne dépasse pas la cime des arbres n'a pas de quoi soulever la colère des disciples et admirateurs de Olmsted puisque cela constitue le point culminant du programme de découverte des paysages que constitue le chemin Olmsted. Cette plate-forme fait effectivement partie intégrante du plan et de l'oeuvre de Olmsted. Nous avons tout de même éliminé le projet de restaurant qu'Olmsted avait associé à la plate-forme et nous n'avons pas retenu tous les neuf projets de belvédères qu'on retrouve dans son plan.

Olmsted entretenait effectivement une vision de mise en valeur du parc du mont Royal et de véritable architecture du paysage qui était largement interventionniste et structurante. On ne peut donc s'appuyer sur son oeuvre pour justifier une approche ultra-conservatrice.

Le dossier du plan de mise en valeur est maintenant entre les mains du Bureau de consultation de Montréal et des trois commissaires qui ont écouté toutes les parties intéressées à se faire entendre: les intervenants de tout horizon aussi bien que les professionnels qui fendent le dossier soumis par l'administration municipale.

Mais dans la mesure où nous sommes les seuls à pouvoir répondre de nos orientations et du mandat politique que nous avons donné, nous affirmons, sans hésitation, que la critique de Jean Claude Marsan est tendancieuse et mal fondée.



Guy Cormier

LA SEMAINE EN DIAGONALE

Parizeau et Bourassa: l'accélérateur et le frein

Si précaire, provisoire et fragile soit-elle, la nouvelle alliance entre le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau, est réjouissante pour le temps qu'elle durera. Nous assistons à un brassage des partis au Canada. Le chef libéral au Québec est devenu l'allié du chef conservateur à Ottawa. Il est vrai qu'il est aussi l'ami de M. Peterson, premier ministre libéral de l'Ontario.

Le mariage de raison entre Parizeau et Bourassa, en vue d'objectifs limités sinon très précis, est réjouissant en ce qu'il attire l'attention sur les garanties que peuvent offrir deux chefs de partis. L'un est le moteur et l'autre est le frein.



Robert Bourassa

Mais l'un et l'autre ont une valeur à peu près égale et elle est loin d'être médiocre. M. Parizeau pourrait prendre la direction des affaires à Québec au pied levé, tant son expérience de l'administration publique et sa culture politique sont grandes. Quant à M. Bourassa, il a fait la preuve qu'il est un homme d'État.

Le premier article d'une collaboration entre les deux partis représentés à Québec devrait consister en l'élaboration d'une politique «étrangère» (le mot est entre guillemets, parce qu'il est excessif) commune. M. Parizeau ne semblait pas accorder une grande importance à ce volet, il y a quelques années. Il semble avoir changé d'avis sur ce point et guette les réactions des États-Unis.

Il devrait se méfier de ses amis et alliés qui entretiennent la dangereuse illusion qu'à partir du Québec nous allons briser les reins au capitalisme nord-américain.

Il existe des partis socialistes aux États-Unis; ils n'aboutissent à rien. Le PQ ne peut réussir deux révolutions en même temps: l'une nationale et l'autre sociale.

M. Bourassa, de son côté, a des amis qui ont été entraînés depuis longtemps à croire que le fédéralisme, c'est l'argent, et qu'il n'y a pas d'argent en dehors du fédéralisme.

Ceux-là vont surveiller chaque fois que le chef libéral va s'éloigner des sentiers battus.

Mauvais Chrétien !

«T» raitre, menteur et hypocrite ! «Telles sont les aimables épithètes dont M. Gilles Rocheleau gratifie M. Jean Chrétien. Pour M. Rocheleau, député de Hull-Aylmer, le nouveau chef libéral est un mauvais Chrétien.

M. Rocheleau ayant toujours été libéral, à Québec comme à Ottawa, libéral «à mort», comme dit Gilberte, son apostasie est suspecte.

Si les nouvelles convictions du député Rocheleau sont solides, il devrait constituer immédiatement un tribunal pour juger le «traître». On ne sait jamais. Pareille institution pourrait servir, pour le cas où, élu premier ministre, le mauvais Chrétien tenterait non seulement de gouverner sans le Québec, mais contre le Québec.

Perestroïka et le reste

Pas de perestroïka sans le Parti communiste, titre *La Presse* (mercredi 4 juillet). Cette opinion a cours dans les rangs des conservateurs au 28e congrès du Parti communiste russe à Moscou.

Il est difficile de savoir quelle couleur définitive prendra le Parti et plus encore de déterminer si oui ou non la taille de M. Gorbatchev sera gran-

die par le congrès. Les perceptions ne sont pas les mêmes chez tous les observateurs sur place.

À part M. Gorbatchev lui-même, très peu de personnalités soviétiques sont connues à l'étranger. Le ministre des Affaires étrangères Evguén Chevarnadze, Boris Eltsine, l'enfant terrible, Igor Ligatchev, leader conservateur habile, sont un peu connus. Mais qui sont les Polozkov, Slyunkov, Vorotnikov, Zaïkov? Qui sait ici qu'un ancien ambassadeur au Canada, Alexandre Iakovlev, a été appelé à un poste important en 1986 par Gorbatchev lui-même.

Quelques journalistes occidentaux (un très petit nombre) connaissent les principaux acteurs au sein d'une assemblée qui a réuni près de 5 000 participants. Cette lacune suffirait à expliquer tant d'approximations dans l'évaluation des rapports de force entre réformateurs et conservateurs.

À défaut de connaître par leurs prénoms tous les leaders soviétiques, nous pouvons au moins tenter d'éclaircir le sens de certains mots courants. Le mot *glasnost* est fréquemment traduit par transparence. C'est la négation du secret, la révélation de ce qui doit devenir public.

Perestroïka a le sens de refonte ou réforme. La polémique a galvaudé ce mot. Ainsi Ligatchev peut déclarer: «Nous sommes tous d'accord sur la perestroïka, c'est le seul moyen de tirer le pays de la crise». Mais à cette perestroïka il assigne le rôle de gardienne de la doctrine communiste.

Les rigueurs de la paix

On croit rêver quand on voit l'OTAN inviter le président Gorbatchev à «s'exprimer» devant son conseil. L'idée vient du président Bush. Un comble!

L'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord ne poursuit pas que des objectifs militaires. Ses statuts lui permettent de cultiver la coopération entre les peuples dans une foule de domaines. (C'est l'idée séduisante particulièrement l'ancien premier ministre du Canada, Lester B. Pearson.) Mais de là à inviter le loup (soviétique) dans la bergerie, il y a une marge...

C'est la désintégration du Pacte de Varsovie qui explique la générosité de l'OTAN. Ces nouvelles circonstances devraient conduire au désarmement intégral.

Sans le dire ouvertement, les puissances redoutent que le désarmement ne crée des vagues de nouveaux chômeurs. Syndicats et entreprises sont aux abois ici même.

Si la paix a ses délices, elle a aussi ses rigueurs.



Jacques Parizeau

Fêter qui et quoi ?

Le chef de l'Opposition juge incongrue l'idée de «commémorer» les événements d'octobre 1970. M. Jacques Parizeau a raison.

La violence qui a poussé à l'enlèvement et à la séquestration du diplomate Cross, provoqué ensuite la mort du ministre Laporte, s'est conjuguée à la réaction brutale et démesurée d'Ottawa pour donner au monde l'impression que non seulement le Québec vivait une situation révolutionnaire mais qu'il y avait ici une conscience révolutionnaire.

Le référendum de 1980 vint éteindre cette hypothèse. Si bien que les Québécois ont passé pour une nation de plaisantins qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Rien n'est plus faux. Mais le mal était fait.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 8 JUILLET 1990

La personnalité de la semaine

Devenue paraplégique à 40 ans, cette enseignante continue de s'impliquer dans son milieu

ÉRIC TROTTIER

La Centrale de l'Enseignement du Québec lui a décerné le titre de professeur de l'année il y a deux semaines. La Commission scolaire du Long-Sault, dans la région de Lachute, vient de lui rendre un hommage parce qu'elle s'implique depuis 30 ans dans son milieu. Ses élèves l'aiment à la folie. Ses collègues aussi. Le directeur de son école l'adore.

En fait, ceux et celles qui ont vu le film *T'es belle, Jeanne*, de Robert Ménard, connaissent déjà une partie de l'histoire de Céline-Hélène Wojas qui, en 1983, est devenue paraplégique à la suite d'un accident stupide: elle repeignait le toit de sa maison, perchée au faite d'une échelle, lorsque quelque chose a glissé et... bang! Fracture de deux vertèbres et de la moelle épinière.

Au bout de six semaines de traitements intensifs, un bienveillant médecin lui a livré le verdict final, en laissant sèchement tomber: «Tes jambes, pense-y plus». Et voilà!

Un certain nombre de ceux qui deviennent paraplégiques abandonnent tout espoir de vivre. Mme Wojas aurait pu faire de même. Elle aurait pu se laisser aller et regarder la télévision une douzaine d'heures par jour. Elle aurait bien pu aussi se suicider.

Mais elle a décidé de s'accrocher à la vie active et de continuer sa route.

Appuyée par sa famille et des amis

Ça n'a pas été facile: «Je suis

devenue complètement dépendante. Même ma mère devait me nourrir pendant les premiers temps. C'est dur à prendre, parce qu'on n'a jamais côtoyé des gens qui vivent ça. On n'a pas l'expérience pertinente dans ce domaine.»

Heureusement, elle a reçu un appui inconditionnel de sa famille et de ses amis. «Des gens avec qui j'avais travaillé auparavant revenaient me voir pour me faire comprendre qu'ils avaient besoin de moi. C'est exactement ce qu'il me fallait.»

Certaines rechutes ont ralenti son retour à la santé. Elle a dû subir deux opérations importantes, dont une qu'elle n'avait pas prévue. «J'en ai eu des mauvais coups, mais chaque fois, je me suis dit que j'allais passer au travers. Je crois que je suis faite pour naviguer, même dans les tempêtes.»

Mme Wojas a pu reprendre ses activités normales après deux années de traitements, d'efforts et de patience. «Mais la société est exigeante pour les gens comme moi. Il m'a fallu convaincre la commission scolaire que je pouvais encore enseigner, malgré la chaise. Ça m'a pris du guts...»

Pour Céline Wojas, les activités normales, c'est les nombreuses heures de cours d'écologie (elle a 160 élèves chaque année), en plus des activités para-scolaires qu'elle organise: photographie par-ci, journal scolaire par-là; Mme Wojas se consacre presque entièrement à ses élèves.

«Ce qui me satisfait le plus, c'est l'accomplissement de mes jeunes. Mon handicap m'a permis de me rapprocher de mon



CÉLINE-HÉLÈNE WOJAS

«Ce qu'il nous faut, c'est une visibilité accrue. Qu'on nous montre comme du monde ordinaire, avec des qualités et des défauts»

corps et ça, ça aide à être à l'écoute des autres.»

Sa première lutte

Et son implication sociale ne s'arrête pas là: «Dès qu'il y a une cause concrète en laquelle je crois et qu'on ne se bat pas juste pour se battre, j'en suis.» La première lutte, elle l'a faite en 1962, contre les inégalités économiques entre hommes et femmes. La Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles, où elle travaillait à l'époque, est ainsi devenue la première à signer une entente collective prévoyant l'égalité salariale.

Vers la fin des années 60, elle s'engage dans la cause environnementale, avec les 4H. «Quelques années avant sa création, nous revendiquions déjà un ministère de l'Environnement, le recyclage des déchets et d'autres moyens pour protéger nos ressources.»

Une organisatrice d'élections

C'est ainsi qu'elle fait son chemin et, pendant les turbulentes années 70, elle travaille à l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Elle s'associe également au Parti québécois comme organisatrice d'élections dans le comté d'Argenteuil et fait partie de la Société nationale des Québécois.

Elle fait enfin partie du conseil d'administration d'une maison d'hébergement pour femmes violentées, à Lachute. En rappelant que «chacun est l'acteur principal de sa vie», elle espère que son expérience peut aider ces femmes qui se retrouvent malgré elles dans des situations

dramatiques. «L'équilibre dont on a besoin pour la nature, on en a d'abord et avant tout besoin pour nous.»

Une maîtresse bien l'un

Pas facile de composer avec une paraplégie. Ses nouveaux élèves, par exemple, la regardent toujours d'un oeil curieux, au début de l'année. Céline Wojas réagit avec un brin d'humour. Ils s'aperçoivent rapidement qu'elle n'est rien d'autre qu'une maîtresse d'école bien l'un. «Il y a des gens qui me disent qu'ils me reconnaissent telle que j'étais avant l'accident. Comme si la chaise n'était qu'un vêtement parmi les autres...»

On a réalisé un film sur sa vie, on l'a nommée professeur de l'année, on lui a décerné une mention d'excellence et *La Presse* en fait sa Personnalité de la semaine: Mme Wojas, la seule enseignante paraplégique au Québec, est quasiment en train de devenir une héroïne, un modèle pour les personnes handicapées...

«Ce n'est pas parce que je réussis à vivre normalement que je deviens une héroïne. D'ailleurs, les personnes handicapées n'ont pas vraiment besoin de héros. Pas plus que les gens qui n'ont pas de handicap. Ce qu'il nous faut, c'est une visibilité accrue. Qu'on nous montre comme du monde ordinaire, avec des qualités et des défauts d'êtres humains.»

Heureusement, il y a des choses qui changent. Prenez, l'autre jour, elle a aperçu un catalogue de mode dans lequel on voyait un homme en fauteuil roulant.

«C'est bête, mais c'est ça qu'il nous faut.»

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



Je pense donc je lis

La Presse

Le Lac Meech, le mauvais temps: plus sain d'en rire que d'en pleurer

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

■ Rire ou mourir. Faites votre choix!

Est-ce le seul? Pourtant la vie n'a rien de bien hilarant ces jours-ci n'est-ce pas? Vous n'êtes pas les seuls à le croire: en 1939, les Occidentaux riaient en moyenne 19 minutes par jour alors qu'ils ne succombaient plus à l'hilarité que durant six minutes en 1980.

Et les déboires du lac Meech, la hausse des taux d'intérêts, la pro-

grammation d'été à la télévision, la dernière saison des Nordiques, le mauvais temps sont autant de motifs de pleurer. A moins que vous n'en riez à vous en dilater la rate et à vous en décolorer le pylore comme le disait la chanson?

Attention! Avez-vous des douleurs d'avoir trop ri du lac Meech? Méfiez-vous alors; vous pourriez avoir un problème. Le rire met à contribution les fonctions vitales, les oxygène, les détend et les stimule. Le diagnostic est simple: si vous avez mal de trop rire c'est que...vous ne riez pas assez. Au péril de votre santé.

Jeannine Godin, une professionnelle de l'esthétique, et Charles Brousseau, un psychologue défroqué au profit des théories alternatives, ont mis sur pied il y a deux ans le Centre de thérapie par le rire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mme Godin rêvait d'explorer le phénomène du rire depuis des lustres. «J'avais découpé, il y a plusieurs années, un article de revue qui traitait des effets bénéfiques du rire et de son utilité thérapeutique. Je l'ai conservé en sachant qu'il me servirait un jour», raconte-t-elle.

Éventuellement, elle devait se mettre à la lecture de l'oeuvre du médecin américain Henry Ru-

binstein qui a délaissé le bistouri et les seringues au profit des farces et attrappes. Et ça marche, semble-t-il, puisque plusieurs de ses patients, même les plus moroses, retrouvent la santé.

Des études scientifiques démontrent en effet que le rire libère les endorphines cérébrales qui procurent un état euphorique comparable à celui qu'atteignent les joggeurs. Les endorphines (une morphine naturelle en somme) agissent contre la douleur.

Le Dr Rubinstein, ainsi que certains neurophysiologistes qui se sont intéressés à la question, soulignent plusieurs effets bénéfiques du rire: réduction du stress,

amélioration des fonctions musculaires, respiratoires, nerveuses et psychiques, diminution de la tension artérielle, stimulation de l'activité cérébrale et conditionnement de l'organisme à la lutte contre les agressions internes et externes.

La thérapie du Dr Rubinstein a notamment été expérimentée par le journaliste américain Norman Cousins, qui attribue au rire sa guérison d'une maladie incurable. Il en a d'ailleurs fait l'objet d'un livre intitulé 'La volonté de guérir'.

Charles Brousseau dit pour sa part: «Être joyeux est un choix. Pour nous, l'objectif est de renverser la tendance; il y a trop de

gens malheureux. Le jour où la moitié de la population plus une personne aura choisi d'être heureuse, la partie sera gagnée.»

Véritable exercice

Une thérapie par le rire ne signifie pas se bidonner à *Juste pour rire*, à *102 limites* ou à *Rira bien...* Mme Godin précise qu'au Centre qu'elle dirige, «le respect des autres est un principe de base. Pas question de rire des gros, des petits, des handicapés, des noirs, des Asiatiques, etc.»

Le Centre de thérapie par le rire réédue le... rire. On y exerce le corps à rire. «Ça prend en moyenne trois semaines avant de replacer tous les muscles qui servent au rire», souligne Charles Brousseau.

Un autre principe fondamental consiste à ne forcer personne à rire. «Pourtant, ajoute Jeannine Godin, tous, sans exception, prennent plaisir à y participer.»

Un des éléments de la technique consiste à faire prononcer des sons qui correspondent à des régions précises du corps. Par exemple, le «A» agit sur la partie supérieure des poumons et du cerveau, tandis que le «E» exerce ses effets sur la gorge, le cou, les cordes vocales et les glandes thyroïdiennes.

«Les gens qui viennent, a observé Charles Brousseau, reconnaissent eux-mêmes devoir changer des choses à leur vie.»

Ce genre de thérapie pourrait-il avoir pour conséquence la désaffection face à l'engagement social et le désœuvrement? «Quant tu ris, tu deviens fort», rétorquent Charles Brousseau et Jeannine Godin.

Les gélophiles ou gens qui rient (du grec gelos, rire, et philos, amour) ont plus de chance de réussir leur vie, affirme le Dr Rubinstein.

Un autre médecin, James Walsh, partage cet avis: la santé d'un individu est proportionnelle à la quantité de son rire, soutient-il.

Qu'on se le dise !



La thérapie par le rire

La technologie chirurgicale du XXIe siècle reposera sur le laser

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Grâce à l'avènement du laser, on ne devrait plus ouvrir un ventre pour traiter une grossesse ectopique, de même que pour plusieurs autres problèmes gynécologiques comme l'endométriose, les fibromes et les recanalisations tubaires.

Tel est l'avis du Dr Rodolphe Maheu, gynécologue de l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec, dont l'opinion rejoint d'une certaine manière celle du Dr Camran Nezhat, de l'hôpital Northside d'Atlanta, un pionnier de la vidéolaseroscopie. Le Dr Nezhat affirme que c'est là la technique chirurgicale du XXI^e siècle, allant même jusqu'à dire que dans 20 ans, les chirurgies ouvertes de l'abdomen seront des cas d'exception.

Cette technique de vidéolaseroscopie, mise au point en France il y a plus d'une dizaine d'années, consiste à intervenir dans la cavité abdominale sans procéder à une chirurgie ouverte. Au lieu de l'incision habituelle d'une quinzaine de centimètres, le chirurgien pratique plutôt une incision de moins d'un centimètre, à travers laquelle il introduit dans l'abdomen un petit tube, muni à son extrémité d'une caméra de télévision minuscule, et aussi du rayon laser.

Deux autres incisions encore plus petites permettent d'introduire les instruments chirurgicaux requis comme la succion, l'irrigation, les pinces, etc.

Le chirurgien peut alors diriger ses instruments et le rayon laser en observant son travail sur un écran de télévision.

L'endométriose, la grossesse ectopique et les fibromes sont les lésions le plus fréquemment traitées par vidéolaseroscopie, dit le Dr Maheu. L'endométriose, est une maladie bénigne en soi, dit-il, mais qui est responsable de l'infertilité chez une femme sur trois environ. C'est une affection caractérisée par une colonisation de la muqueuse de l'utérus sur d'autres organes voisins.

Bien qu'on ne connaisse pas les causes de l'endométriose, on sait cependant que les femmes qui en sont atteintes produisent jusqu'à 1000 fois plus de prostaglandines, des substances aux multiples fonctions, dont celle notamment d'arrêter la production du corps jaune et, de ce fait, d'empêcher la fécondation.

En général, dit le Dr Maheu, on traite l'endométriose dans les cas d'infertilité, mais il peut aussi arriver que l'affection produise des douleurs abdominales. Elle peut être traitée médicalement, mais le traitement est long et souvent moins efficace que le traitement au laser, qui permet de recouvrer la fertilité dans 75 p. cent des cas environ.

On possède peu de statistiques, au Canada et au Québec, sur l'incidence des lésions gynécologiques, mais on peut en avoir une idée approximative en divisant par dix les données américaines. Selon le National Center for Health Statistics, on a diagnostiqué aux États-Unis en 1987, 345 000 cas d'endométriose, 371 000 fibromes et 88 000 grossesses ectopiques.

Il s'agit donc de lésions qui ont une incidence élevée dans la population et dont les coûts sociaux sont très importants. Une étude américaine indique en effet que l'intervention par vidéolaseroscopie permet des économies de l'ordre de 3000\$, ce traitement nécessitant en moyenne huit jours d'hospitalisation de moins.

Efficacité accrue, morbidité réduite, voilà qui pourrait bien conduire, comme le pensent plusieurs spécialistes, à des utilisations nouvelles de la laseroscopie, notamment pour traiter l'appendicite, les calculs biliaires, certaines tumeurs intestinales, voire certaines lésions pulmonaires.

Baisse du nombre d'hystérectomies

L'avènement du laser en gynécologie a si bien révolutionné le mode de traitement de nombreuses lésions gynécologiques qu'on observe déjà une diminution importante du nombre d'hystérectomies et, selon le Dr Michel Roy, gynécologue de l'Hôtel-

Dieu de Québec, d'ici cinq ans, une femme n'aura plus à se faire enlever l'utérus, sauf dans les cas de cancer.

C'est vers la fin des années 1960, dit le Dr Roy, que le laser a fait son entrée en ophtalmologie; mais il a connu depuis de nombreuses applications nouvelles et il est utilisé en gynécologie depuis dix ans environ dans les hôpitaux canadiens.

Aujourd'hui, dit-il, le laser constitue le traitement de choix pour les lésions précancéreuses du col de l'utérus, du vagin et de la vulve, bien qu'on utilise encore, pour des lésions moins étendues, des techniques éprouvées comme la cryothérapie et les applications topiques.

Pour le traitement au laser, l'appareil produisant le rayon (un laser au CO₂) est couplé au colposcope (instrument d'optique pour examen vaginal) et, sous vision directe, on peut détruire ces lésions précancéreuses, comme les condylomes acuminés et autres petites tumeurs. Le rayon laser a pour effet de vaporiser les cellules malades visées.

Un des grands avantages de ce mode de traitement, dit le Dr Roy, est qu'il ne laisse pas de cicatrices et que, dans la majorité des cas, il ne nécessite pas d'anesthésie générale. Ces traitements sont d'ailleurs généralement appliqués en clinique externe, précise-t-il.

Pour illustrer la fréquence des ces lésions gynécologiques, le Dr Roy rappelle que sur 150 000 cytologies vaginales effectuées à Québec chaque année, on décèle en moyenne 6000 cas de condylomes (verrues génitales maintenant reconnus comme étant des agents responsables des cancers du col, de la vulve et de l'anus) de dysplasie ou même de cancer. Dans le cas des lésions précancéreuses, dit-il, nous savons que si aucun traitement n'est appliqué, 50 p. cent deviendront des cancers. Après traitement, 90 p. cent de ces lésions sont guéries, et l'on peut réintervenir dans les cas de récurrence.

Le laser utilisé en colposcopie, conclut le Dr Roy, permet un traitement efficace de ces lésions et explique, dans une large mesure, le nombre de plus en plus restreint d'hystérectomies.



L'appareil au laser en action sur une tranche de steak. De la même manière, l'appareil dirigé sur un point très précis peut détruire instantanément des cellules cancéreuses.

Médecine

L'aluminium peut-il provoquer le mal d'Alzheimer?



W. GIFFORD-JONES
collaboration spéciale

Mangez-vous de l'aluminium sans le savoir? Quelle quantité? Est-ce que cela vous prédispose à la maladie d'Alzheimer?

La semaine dernière nous expliquions que l'acide sulfurique dans la pluie transforme l'aluminium non-toxique dans l'eau en «aluminium biodégradable». Plusieurs scientifiques ont démontré qu'il y avait une corrélation entre le développement de la maladie d'Alzheimer et l'aluminium qu'on retrouve dans l'eau. Cette semaine nous verrons que l'aluminium peut parfois être sécuritaire et parfois être dangereuse pour la santé, et que les familles peuvent diminuer les risques de contracter la maladie d'Alzheimer en diminuant leur consommation d'aluminium.

Le professeur Donald McLachlan, directeur du Centre de recherche sur les maladies du système nerveux de l'université de Toronto, réputé mondialement dans le dossier de l'aluminium, prétend que les Nord-Américains devraient consommer 2 mg d'aluminium à chaque jour. Une personne normale en consomme 10 mg, mais il est facile d'en consommer 80.

Certaines formes d'aluminium semblent présenter moins de risques pour la santé. Des millions de Nord-Américains consomment des antiacides qui contiennent entre 300 et 1300 milligrammes d'aluminium. C'est beaucoup, mais cela n'a jamais été relié à la maladie d'Alzheimer. Selon le Dr Theo Kruck, un collègue du professeur McLachlan, l'aluminium dans l'eau n'est pas dangereux tant qu'il n'est pas absorbé par le corps.

C'est seulement quand l'aluminium se joint à certains agents qu'il devient menaçant. Selon le Dr Kruck, le maltol, la saveur artificielle couramment utilisée dans les chocolats chauds, rend l'aluminium biodégradable et il peut alors être absorbé par le corps humain. Il croit que l'aluminium dans l'eau peut devenir biodégradable en fonction de ce qui est bouilli avec l'eau.

Le professeur McLachlan affirme que les scientifiques ne savent pas encore avec certitude si l'aluminium ajouté à la nourriture est biodégradable et attendent d'autres recherches. Mais en attendant la réponse, il est plus prudent de garder autant que possible l'aluminium loin de votre tête, puisque McLachlan croit qu'une personne sur quatre ou cinq est une victime potentielle de la maladie d'Alzheimer.

Les travaux de McLachlan démontrent comment il est facile de consommer de l'aluminium. Un muffin aux bleuets contient par exemple 5,1 mg, un jus de prune 1,75 mg, un hamburger au fromage 15,6 mg, des bâtonnets de poisson 5,1 mg, des patates au four 2,6

mg, du thé 1,1 mg, du fromage fondu 34,5 mg et du pain de grains 18,0 mg. Si vous avez comme dessert un gâteau avec du glaçage, ajoutez un autre 10 mg.

Vous absorbez plus d'aluminium en brossant vos dents. Le dentifrice est le plus coupable. Mais la grande surprise est la différence d'une marque à l'autre. Les laboratoires du Dr McLachlan ont analysé 15 marques de dentifrices. Aqua Fresh dans le tube de métal est celui qui en contient le moins. Le dentifrice Crest en contient pas moins de 72 fois plus et le Crest en gel étincelant pour enfants 96 fois plus. L'aluminium est aussi ajouté au tube de rouge à lèvres pour accentuer le rouge et est présent dans d'autres cosmétiques. Et depuis qu'on a découvert l'effet de l'aluminium sur les glandes responsables de la transpiration, il est très utilisé dans les déodorants.

Les rations d'aluminium peuvent être réduites de différentes façons, simplement par la façon d'apprêter les aliments. Les pelures des légumes comme les pommes de terre, les carottes, les radis et les panais doivent être très bien nettoyés.

Que dire du papier d'aluminium? Le Dr Theo Kruck continue lui-même d'utiliser du papier d'aluminium pour ses sandwiches, mais pas pour des aliments acides. Il élimine les aliments cuits au barbecue, parce qu'il craint que les acides, les jus naturels, les épices et le sel ne se dissolvent dans l'aluminium, le rendant biodégradable.

McLachlan dit que les chaudrons et poêlons en aluminium ne perdent habituellement pas leur aluminium pendant la cuisson. Mais prenez une précaution: si vous faites cuire de la rhubarbe ou d'autres aliments acides à l'intérieur, le contenu total d'aluminium va augmenter.

Les Torontois doivent regarder de plus près leur eau courante. Il y a 75 microgrammes d'aluminium par litre d'eau en hiver et de 200 à 300 pendant l'été. McLachlan croit que très peu d'aluminium doit être ajouté au lac Ontario. Et les usines de filtration doivent être surveillées de façon à ce qu'il n'y ait pas d'excès d'aluminium.

Le calcium aide à protéger l'organisme contre l'excès d'aluminium. Un manque de calcium augmente la capacité d'absorption de ce métal. Il est donc prudent de consommer une vaste quantité de produits laitiers. Une étude épidémiologique a révélé qu'il y a moins de risques de développer la maladie d'Alzheimer dans les zones où la dose de fluorure dans l'eau est très élevée.

L'industrie répond jusqu'à un certain point à la menace de l'aluminium. Les antiacides Roloids ont changé leur ingrédient actif, l'aluminium, pour du carbonate de calcium et de l'hydroxyde de magnésium. Cadbury Schweppes Canada a retiré le silicate d'aluminium et de sodium de ses mélanges à chocolat chaud Cadbury. Les consommateurs devraient s'informer de la teneur en aluminium des produits de consommation.

Le carnet d'observation

Exposition au Jardin botanique

Le Jardin botanique de Montréal présente jusqu'au 22 juillet une exposition de tableaux représentant la flore et la faune québécoise, dont le tableau ci-contre du peintre Clodion représentant des carouges. Intitulée *Pétales, poils et plumes*, l'exposition se tient à la salle Jacques-Rousseau, dans le complexe des serres. Entrée gratuite.

Envol chez les hirondelles
C'est le premier envol chez

plusieurs espèces d'oiseaux ces temps-ci, notamment chez les hirondelles bicolores et les hirondelles des granges. Chez moi, les premiers coups d'ailes ont eu lieu cette semaine. Rappelons que les parents continuent à nourrir leur petits durant plusieurs jours après cet exercice. Même s'ils sont presque de la même grosseur que leurs parents, les rejetons sont assez faciles à reconnaître: dès qu'un adulte s'en approche, ils se mettent à crier et battent des ailes pour attirer l'attention.

PIERRE GINGRAS

Trois cadres de l'Église de scientologie sont accusés d'escroquerie à Lyon

Associated Press
LYON

■ Dans le cadre de l'enquête sur le suicide en 1988 à Lyon de Patrice Vick, le juge d'instruction Georges Fenech vient d'inculper d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine ou de complicité trois responsables lyonnais de l'Église de scientologie.

Les trois inculpés ont été écroués à Lyon, dont un vendredi, tandis que trois autres responsables étaient appréhendés à Paris. Ils ont été écroués avant d'être transférés à Lyon pour être entendus par le magistrat.

L'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), créée en 1975 par des parents dont les enfants ont été victimes de sectes, a décidé de se constituer partie civile.

Marié et père de deux enfants, Patrice Vick, 35 ans, dessinateur industriel et adepte du Centre de dianétique, la branche lyonnaise de l'Église de scientologie, s'était donné la mort le 24 mars 1988 en se jetant de son appartement lyonnais, situé au douzième étage. Sa femme avait déposé une plainte contre X. Un an plus tard, le parquet de Lyon avait ordonné l'ouverture d'une information judiciaire. Les enquêteurs avaient découvert au domicile du désespéré une boîte d'Oxadyène, un médicament qui ne peut être délivré que sur ordonnance et qui aurait été fourni par les scientologues.

Le 26 juin dernier, les enquêteurs de la police judiciaire de Lyon ont perquisitionné les locaux lyonnais du Centre de dianétique. Alain Barou, le trésorier, et Corinne Medallin, la

secrétaire, ont été inculpés et incarcérés à Lyon.

Les présidents écroués

Recherché depuis cette date, le président de cette Église, Jean-Jacques Mazier, 47 ans, a été appréhendé vendredi alors qu'en compagnie de son avocat, Me Jean-Louis Abad, il se rendait au Palais de justice pour rencontrer le juge Fenech. Il a, à son tour, été inculpé et placé sous mandat de dépôt.

Le même jour à Paris, les policiers ont arrêté Danièle Gounord, la présidente en France de l'Église de scientologie, Jean-Paul Chappet, le comptable de l'association, et un autre responsable, Yves Veau. Ces trois personnes ont été placées en garde à vue avant d'être transférées à Lyon pour être interrogées par le juge Fenech.

À Marseille et à Besançon, plusieurs responsables de l'Église de scientologie — fondée en 1950 aux États-Unis par Lafayette Ronald Hubbard et à laquelle appartiennent des personnalités comme le chanteur John Trovalta, le pianiste Chick Corea ou la chanteuse Julia Migenes-Johnson —, ont déjà été inculpés et incarcérés au début de l'année.

De passage à Lyon, où elle a donné vendredi un récital dans la cour de l'hôtel de ville de Lyon, la chanteuse Julia Migenes-Johnson, qui est une adepte de la scientologie depuis 15 ans, a déclaré: «Toutes les accusations portées contre nous sont fausses. Nous n'appartenons pas à une secte. Nous sommes les victimes d'un complot international fomenté par les psychiatres.» A Lyon, les adeptes de cette Église seraient environ 300.

Une dizaine de sociétés financières de Milan recycleraient l'argent «sale» de la drogue

Agence France-Presse
MILAN

■ Une dizaine au moins de sociétés financières de Milan aident la mafia à recycler l'argent «sale» de la drogue, a estimé hier le président de la Chambre de commerce de Milan, Pietro Bassetti, dans la presse italienne.

Ces sociétés sont en mesure de brasser «des opérations de centaines de milliards de lires» (un dollar US = 1 220 lires), précise M. Bassetti, qualifiant d'«évidence» les conclusions de la commission parlementaire anti-mafia sur les infiltrations de la mafia à la Bourse de Milan publiées vendredi.

«Il serait intéressant de faire la liste» de ces sociétés, a-t-il ajouté, les estimant «complices» de la mafia ou, à tout le moins, «conscientes de travailler avec de l'argent sale».

Les responsables sont, en l'occurrence, «des gens propres, qui ne font certes pas entrer dans les conseils d'administration des personnes à casier judiciaire peu clair»: une manière d'échapper aux contrôles prévus par la loi, estime M. Bassetti.

M. Bassetti, qui avait lancé il y a plusieurs années déjà un cri d'alarme devant l'afflux d'argent

mafieux sur le marché financier milanais, engage les responsables politiques à abandonner «le filet de pêche destiné au petit fretin pour brandir le harpon et attraper les vrais requins».

En fait, la pénétration de l'argent mafieux sur Milan remonte déjà loin. «C'est à Milan que nous avons arrêté en 1974 Luciano Liggio — chef du clan tout puissant de Corleone (Palermo)», rappellent les carabinieri.

Et les liens de Michele Sindona, le banquier sicilien mort d'un mauvais café en prison, avec la mafia ont été mis en évidence lors de l'enquête sur le krach de sa Banca Privata à Milan (1976).

Le maire de Milan, Paolo Pillitteri, a demandé «une réponse énergique à ce nouveau signal d'alarme» et compte demander à la commission parlementaire anti-mafia «de nouveaux contrôles notamment sur les fortunes récentes».

Le magistrat responsable des enquêtes anti-mafia de Milan, Gerardo D'Ambrosio, reconnaît que les effectifs de la police fiscale sont «insuffisants».

Il faudrait, estime-t-il, «une grande mobilisation des forces de police, analogue à celle que l'on opposa au terrorisme», d'autant

que Milan, proche de la frontière, «se trouve à la croisée du recyclage international».

Le rapport de la commission parlementaire anti-mafia coïncide avec l'entrée en vigueur, same-

di, de normes financières anti-mafia décidées au printemps dernier par le gouvernement, et imposant l'identification des personnes effectuant toute opération financière supérieure à 20 millions de lires (16 400 \$).

Je pense donc je dis

Cette chronique linguistique, préparée par l'Office de la langue française, paraît chaque semaine dans l'édition dominicale de La Presse.

Une énigme unique en son genre

■ Lecteurs et lectrices du dimanche, nous vous proposons aujourd'hui une petite énigme, histoire de varier le menu.

La voici, la voilà donc:

Un enfant et son père sont grièvement blessés dans un accident de la circulation. Pendant leur transfert à l'hôpital, le père meurt. L'enfant blessé arrive en salle d'opération. Le chirurgien refuse de l'opérer en déclarant qu'il ne peut le faire parce que cet enfant est son fils...

Où est le hic, selon vous? Puisqu'il y a bien un hic, vous l'aurez compris.

Et si ce chirurgien était une chirurgienne?

Combien d'entre vous ont vu, avant le précédent paragraphe, la femme qui, toute discrète, se cache derrière le titre masculin?

Voilà un exemple qui pourrait bien ébranler la thèse selon laquelle la féminisation

des titres et des textes n'est que détail. Est-ce si évident pour chacun et chacune que le masculin «inclut» le féminin, surtout au singulier? Non, certes.

Qu'en a dit et qu'en dit toujours l'Office de la langue française? Qu'on devrait utiliser les formes féminines dans tous les cas possibles.

Dans l'avis de recommandation du 28 juillet 1979, cinq mots non sans importance: «dans tous les cas possibles». Or, comme dirait l'autre (Est-ce une femme ou un homme? Mystère et boule de gomme!), impossible n'est pas français...

N.D.L.R. C'était là le dernier texte de la chronique «Je pense donc je dis», édition 1989-1990. Nous ferons brièvement relâche, question de faire le plein d'encre et d'énergie, jusqu'en septembre 1990. Bon été aux lectrices et lecteurs qui ont su penser pour mieux dire avec nous.

Nouveaux séismes en Iran

Associated Press

NICOSIE

■ Deux secousses telluriques ont secoué le nord-ouest et le centre de l'Iran, vendredi et samedi, faisant deux blessés et entraînant des glissements de terrain dans la première région, qui avait déjà été frappée, le 21 juin dernier.

C'est à nouveau la province de Gilan, dans le nord-ouest de l'Iran, qui a été touchée par ce qui semble être une réplique (écho sismique) du tremblement de terre du mois dernier. L'agence de presse de la République islamique a également signalé, samedi, une secousse de 4,9 sur l'échelle de Richter qui s'est produite à 9 h 30 près de la ville de Yazd, à 600 km au sud-est de Téhéran.

Selon le Centre géophysique de l'université de Téhéran, la secousse dans le nord-ouest était d'une intensité de 5,9 sur l'échelle de Richter — à partir du degré cinq, on relève généralement des dégâts importants. Le séisme qui avait ravagé cette région le 21

juin était d'une intensité comprise entre 7,3 et 7,7.

AVIS À CAROLE

(celle qui a beaucoup de caractère)

Dans l'affaire de notre grande aventure amoureuse

CAROLE

ATTENDU que je te voue un amour fou et démesuré,
ATTENDU que vivre sans toi n'est pas à considérer,
ATTENDU que je désire que nous soyons mariés

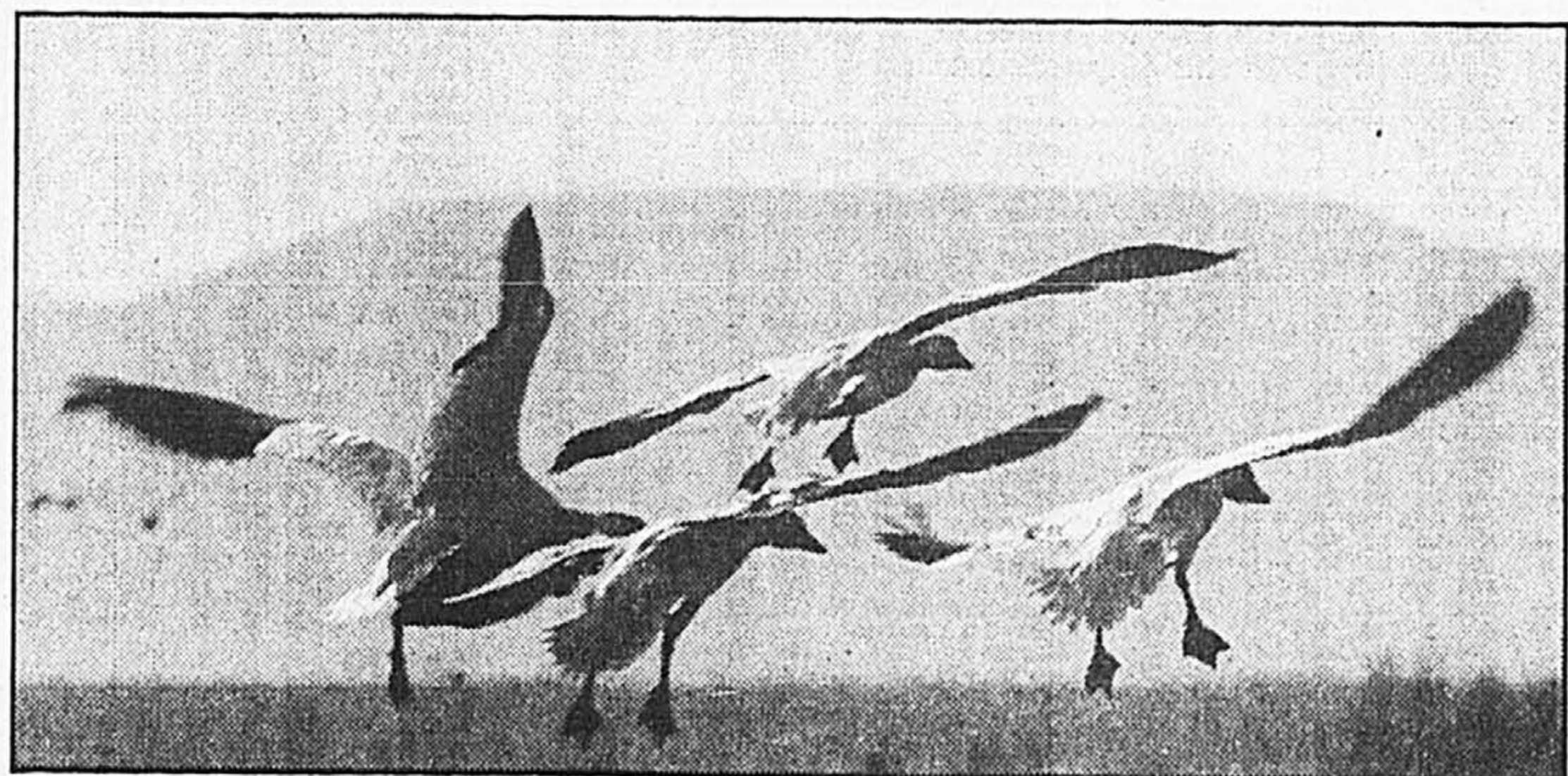
EN CONSÉQUENCE chère CAROLE,

sois avisée que je te propose, par les présentes, que nous soyons unis par les liens sacrés du mariage.

Ainsi je te prie de comparaître, personnellement, et sans l'entremise de tes procureurs, dans les plus brefs délais, afin de me communiquer ta réponse.

John P. KELLY

VOUS PARTEZ EN VACANCES?



AVISEZ VOTRE PORTEUR
OU TÉLÉPHONEZ AU

285-6911

Le service à domicile de La Presse reprendra dès votre retour de vacances.

BONNES VACANCES

La Presse



EN SORTANT DE
CHEZ LEBEAU
VOUS DIREZ
"ALLO"

CHEZ LEBEAU ON S'OCCUPE DE TOUT.

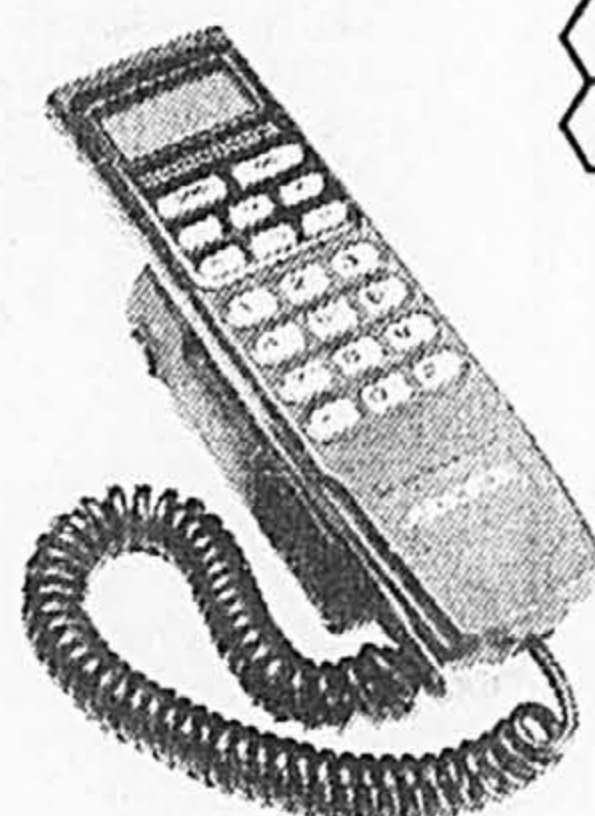
- installation de votre téléphone sur place
- activation de votre ligne téléphonique sur-le-champ
- tout sous un même toit



Un Dépositaire agréé de
MOTOROLA
CELLULAIRE

Modèle V2042 A
Garantie 3 ans
pièces et main-d'oeuvre

899\$



AUDIOVOX

Modèle SP-85
Garantie 5 ans
pièces et main-d'oeuvre

595\$*

*installation
et antenne
en sus

MONTRÉAL:		RIVE NORD:		RIVE SUD:	
rue Jean-Talon Est	252-8308	Chomedey	688-3751	St-Jean	348-9245
rue Papineau	273-8861	Pont-Viau	663-9510	Sorel	742-1060
boul. Pie IX	325-0562	Repentigny	582-0020	Blainville	437-5876
rue St-Jacques Ouest	489-8221	St-Eustache	491-7100	Cowansville	263-5191
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN:		Terrebonne	471-2825	Drummondville	478-4911
Côte Vertu	336-7840	RIVE SUD:		Gatineau	568-2266
Ile Perrot	453-0506	Longueuil	677-9136	Granby	378-0161
LaSalle	363-1204	Greenfield Park	656-7160	Hull	776-3166
Pointe-aux-Trembles	645-9261	Châteauguay	692-1516	Joliette	753-7451
Pointe-Claire	694-3310	St-Bruno	441-2679		

Votre expert en installation de téléphones cellulaires.

Lebeau
VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.

CANTEL ASSOCIÉ
CERTIFIÉ

suite à la page B 7

Presse Canadienne
EDMONTON

M. Davies croit que bientôt, les demandes de prêts, d'hypothèques et de régimes d'épargne retraite enregistrés pourront passer par

Service à l'auto

Présentement, certaines institutions bancaires offrent même des services à l'auto sophistiqués. Ainsi, à Edmonton, deux guichets de la Western Canada Bank sont situés derrière des portes de garage que le client motorisé ouvre et referme derrière lui afin d'effectuer ses transactions en toute sécurité.

« Nous avons de moins en moins tendance à attendre pour voir, dit-il. Maintenant, les clients peuvent immédiatement se rendre compte des avantages des services automatisés et ne sont plus intimidés par les systèmes informatisés. Ils les découvrent, et ils les utilisent. »



Bernard Tapie prend le contrôle d'Adidas

Tapie a noté que les 22 joueurs qui disputent la finale de la Coupe du monde, argentins autant qu'allemands, seraient habillés par Adidas de la tête aux pieds. Seul le sifflet de l'arbitre ne sera pas un produit Adidas, a-t-il plaisanté.

L'enquête menée par la Commission européenne montre qu'un peu plus de 50 p. cent estiment qu'il est plus important pour la CEE de constituer son marché unique à l'horizon 1992 que de rapprocher l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest.

■ La croissance de l'économie française s'est très légèrement ralentie au premier trimestre de l'année, mais reste soutenue grâce à une demande en hausse de consommation des ménages et une constitution de capital en augmentation. Telles sont les principales conclusions des comptes de la nation publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Avec une inflation annuelle de l'ordre de trois p. cent, une hausse jugée modé-

[illegible]

Var.	Unit	52 der. max	52 der. min	Volume	Hyd	Bas	Chk.	52 der. max	52 der. min	
Var.	Unit	Bas	Bas					Bas	Bas	
1/4	1814	1124	Shaw I A f	1000	3204	204	204	1/4	2114	1314
1/4	164	37	Shaw B f	2004	204	204	204	1/4	2114	1414
1/4	12	118	105	Shell OG c	47023	13304	3814	1/4	454	3714
1/4	12	118	105	Shell OG c	1000	7	7	1/4	43	7
1/4	12	118	105	Sherrill	487087	574	574	1/4	43	7
1/4	12	118	105	Silcof A f	92500	5	5	1/4	214	50
1/4	12	118	105	Silcof A f	31420	524	524	1/4	1614	1450
1/4	12	118	105	Silverado	3700	10	10	1/4	80	40
1/4	12	118	105	Silverado	16800	512	512	1/4	80	40
1/4	12	118	105	Silcof A f	4000	40	40	1/4	20	10
1/4	12	118	105	Silcof A f	370552	110	60	105	1/4	51
1/4	12	118	105	Silcof A f	125	116	16	16	1/4	17
1/4	12	118	105	Silcof A f	1569	7	7	1/4	16	16
1/4	12	118	105	Silcof A f	20100	415	365	385	1/4	719
1/4	12	118	105	Silcof A f	198675	544	514	614	1/4	10
1/4	12	118	105	Silcof A f	79100	345	345	345	1/4	385
1/4	12	118	105	Silcof A f	43001	14	14	14	1/4	6
1/4	12	118	105	Silcof A f	2400	30	30	30	1/4	65
1/4	12	118	105	Silcof A f	38765	254	244	244	1/4	3514
1/4	12	118	105	Silcof A f	17000	27	27	27	1/4	43
1/4	12	118	105	Silcof A f	43001	14	14	14	1/4	6
1/4	12	118	105	Silcof A f	500	1174	1714	1714	1/4	2414
1/4	12	118	105	Silcof A f	1775	185	185	185	1/4	20
1/4	12	118	105	Silcof A f	1000	11914	11	11	1/4	20
1/4	12	118	105	Silcof A f	66232	1614	1614	1614	1/4	2414
1/4	12	118	105	Silcof A f	12245	17	16	17	1/4	2414
1/4	12	118	105	Silcof A f	4500	10	10	10	1/4	14
1/4	12	118	105	Silcof A f	7810	73	73	73	1/4	73
1/4	12	118	105	Silcof A f	5190	95	95	95	1/4	57
1/4	12	118	105	Silcof A f	14700	205	205	205	1/4	275
1/4	12	118	105	Silcof A f	3400	584	814	814	1/4	14
1/4	12	118	105	Silcof A f	15000	30	30	30	1/4	43
1/4	12	118	105	Silcof A f	400	352	38	38	1/4	105
1/4	12	118	105	Silcof A f	7415	38	38	38	1/4	43
1/4	12	118	105	Silcof A f	1000	11914	11	11	1/4	20
1/4	12	118	105	Silcof A f	5850	151	151	151	1/4	14
1/4	12	118	105	Silcof A f	12600	99	111	111	1/4	45
1/4	12	118	105	Silcof A f	10000	21	21	21	1/4	73
1/4	12	118	105	Silcof A f	78075	55	5	5	1/4	904225
1/4	12	118	105	Silcof A f	2231	827	61	61	1/4	20
1/4	12	118	105	Silcof A f	2596	1674	614	614	1/4	14
1/4	12	118	105	Silcof A f	27592	1212	1214	1214	1/4	1314
1/4	12	118	105	Silcof A f	3700	22	22	22	1/4	215
1/4	12	118	105	Silcof A f	1000	11914	11	11	1/4	20
1/4	12	118	105	Silcof A f	1100	111	104	104	1/4	114
1/4	12	118	105	Silcof A f	333	95	95	95	1/4	125
1/4	12	118	105	Silcof A f	40991	10	78	78	1/4	109
1/4	12	118	105	Silcof A f	165300	78	78	78	1/4	109
1/4	12	118	105	Silcof A f	300	324	24	24	1/4	28
1/4	12	118	105	Silcof A f	119131	224	2414	2414	1/4	2814
1/4	12	118	105	Silcof A f	3000	96	96	96	1/4	23
1/4	12	118	105	Silcof A f	39100	45	45	45	1/4	85
1/4	12	118	105	Silcof A f	600	114	134	134	1/4	24
1/4	12	118	105	Silcof A f	145	1124	1214	1214	1/4	194
1/4	12	118	105	Silcof A f	9200	1214	1214	1214	1/4	35
1/4	12	118	105	Silcof A f	17576	130	115	120	1/4	228
1/4	12	118	105	Silcof A f	90	110	10	10	1/4	1114
1/4	12	118	105	Silcof A f	50733	15	12	14	1/4	50
1/4	12	118	105	Silcof A f	200	144	43	43	1/4	49
1/4	12	118	105	Silcof A f	286171	11514	1514	1514	1/4	2014
1/4	12	118	105	Silcof A f	84000	12314	1214	1214	1/4	2514
1/4	12	118	105	Silcof A f	240000	224	24	24	1/4	2514
1/4	12	118	105	Silcof A f	10000	20	20	20	1/4	27
1/4	12	118	105	Silcof A f	324955	116	139	139	1/4	208
1/4	12	118	105	Silcof A f	29875	9	5	5	1/4	10
1/4	12	118	105	Silcof A f	31500	58	50	52	1/4	239
1/4	12	118	105	Silcof A f	5200	12	14	14	1/4	23
1/4	12	118	105	Silcof A f	500	14	14	14	1/4	23
1/4	12	118	105	Silcof A f	1000	205	205	205	1/4	235
1/4	12	118	105	Silcof A f	4500	1114	1114	1114	1/4	1214
1/4	12	118	105	Silcof A f	514321	300	204	204	1/4	2314
1/4	12	118	105	Silcof A f	10000	9914	914	914	1/4	914
1/4	12	118	105	Silcof A f	11400	24314	24314	24314	1/4	2514
1/4	12	118	105	Silcof A f	256651	99	194	194	1/4	2614
1/4	12	118	105	Silcof A f	21591	2214	204	204	1/4	2614
1/4	12	118	105	Silcof A f	139992	2214	2614	2614	1/4	374
1/4	12	118	105	Silcof A f	7718	1214	1214	1214	1/4	2714
1/4	12	118	105	Silcof A f	72495	32	32	32	1/4	3314
1/4	12	118	105	Silcof A f	500	474	47	47	1/4	50
1/4	12	118	105	Silcof A f	4000	15	15	15	1/4	89
1/4	12	118	105	Silcof A f	150	9914	99	99	1/4	99
1/4	12	118	105	Silcof A f	104	99	94	94	1/4	11
1/4	12	118	105	Silcof A f	68000	20	25	25	1/4	63
1/4	12	118	105	Silcof A f	3700	516	1514	1514	1/4	210
1/4	12	118	105	Silcof A f	25000	1214	1514	1514	1/4	210
1/4	12	118	105	Silcof A f	233332	11214	1214	1214	1/4	1514
1/4	12	118	105	Silcof A f	347	5424	424	424	1/4	50
1/4	12	118	105	Silcof A f	4000	1514	314	314	1/4	58
1/4	12	118	105	Silcof A f	25	153	53	53	1/4	58
1/4	12	118	105	Silcof A f	1020	596	96	96	1/4	98

	Volume	Haat	Bas	Chk.	Var.	Haat	Bas
Trail 9	24200	521/4	25	25 1/4	+ 1a	26	24 1/4
Trail 8 40	14168	25	25 1/4	25 1/4	+	25	24 1/4
TrailA 720	771	523/2	23	23 1/2	+	25	23
TrailA 708	400	523/2	22	22 1/2	- 1/4	24 1/2	22 1/2
Trcan PL	114375	516 1/4	16	16 1/4		18	14 1/4
Trcan PL	20441	516 1/4	16	16 1/4		17	14 1/4
Trp Ist J	200	547/4	47 1/4	47 1/4	+	44	49 1/4
Transil Fin	1220	475	475	475	+	46	47 1/2
Transp Res c	3650	475	55	55	- 1	90	50
Tremor c	3200	55	55	55	- 1	90	50
Tri Link a	5000	430/4	430	430	+	435	400
Tri Link A	10700	514 1/2	14 1/2	14 1/2	- 3/4	19 1/2	13 1/4
Triloxy	2463	81	81	81	+	94	63
Triloxy A	20441	516 1/4	16	16 1/4		17	14 1/4
Trlon Fin I	4161	521 1/2	21 1/2	21 1/2	+	23	21
Trlon Fin II	3465	520 1/2	20 1/2	20 1/2	+	22 1/2	19 1/4
Trlon NK p	see below						
Trm	245182	516 1/4	6 1/4	6 1/4	+	8 1/2	425
Trimac	1100	524 1/4	24 1/4	24 1/4	+	25 1/2	23 1/4
Trimac 9 12	1100	524 1/4	24 1/4	24 1/4	+	25 1/2	23 1/4
Trimel c	3000	519 1/2	19	19 1/2	+	20	17 1/2
Trm c	14696	510	200	200	+ 10	370	125
Trinity Res	17200	45	40	42	+ 2	50	25
Trn Crn E	1000	165	165	165		215	140
Trn Crn A	17400	516 1/4	16	16 1/4	+	17	14 1/4
Trn Crn I	2400	513 1/2	15 1/2	15 1/2	+	14	12 1/2
Trn Crn C	1	400	519 1/2	19 1/2	+	10	8 1/2
Trlon	1	2400	7	7	+	40	13
Trlon 1	33737	516 1/4	16	16 1/4	+	17	14 1/4
Trizec B	3	100	519 1/2	19 1/2	+	32	19 1/2
Trizec 3 p	1008	519 1/2	19 1/2	19 1/2	+	14	10
Trizec 4 p	1300	520 1/4	20 1/4	20 1/4		23	20 1/4
Trizec 5 p	360	520 1/4	20 1/4	20 1/4	+	23	20 1/4
Tuckeash A	10500	55	475	5		8	475
Tudor o	2600	55	55	55	- 1	95	30
Tupor	189518	45	42	44	+ 2 1/2	80	38 1/2
Turkey w	7000	1/2	1/2	1/2	+	12	11 1/2
Tul Ent o	32000	12	9	9	+ 1	21	8
Tymar R o	29695	171	155	165	+ 5	185	53
U/Z							
UAP A	11950	514 1/4	14 1/4	14 1/4	+	18 1/4	14 1/4
UAS 8 40	19512	324	300	315	+	325	210
Uster P	519576	325	300	315	+	325	210
Uster P 9	1100	55	56	56	- 6	82	35
Ullmr c 1 p	300	524 1/4	24 1/4	24 1/4	+	25 1/2	23 1/4
Ullmr c 2 p	300	524 1/4	24 1/4	24 1/4	+	25 1/2	23 1/4
Unicorp A f	5812	200	185	185	- 15	17	185
Unicorp A f	1500	511 1/2	11	11 1/2	+ 1/2	19	9
Unicorp B f	8900	511 1/2	11	11 1/2	+	12 1/2	9
Unicorp B f	22000	320	320	320	+	300	8
Unispco 2 p	1000	58 1/2	8 1/2	8 1/2	+	12	8 1/2
Un Carbld	766	520	19 1/2	19 1/2	+	25	15 1/2
U Enterprise	30084	513 1/2	12 1/2	13	+	13 1/4	10
U Can Shar	200	518 1/4	18 1/4	18 1/4	+	19 1/4	17 1/4
U Coin o	3882	155	155	155	+	272	145
U Coin p	37	172	172	172	+	36 1/2	17 1/2
U Corp 63	100	515 1/2	15 1/2	15 1/2	+	16 1/4	15 1/2
U Dorn	54173	516 1/4	16 1/4	16 1/4	- 18	18	16 1/4
U Dorn 2	1750	521 1/2	21 1/2	21 1/2	+	23	21 1/2
U Dorn 3	2220	516 1/4	16 1/4	16 1/4	+	24 1/4	24 1/4
U Keno	10120	215	205	215	+	460	155
U Mth Am o	14500	145	130	140	- 15	195	91
U Mth Am o	9512	17	17	15	+	18	15
USP Inc M	23500	7	67	67	- 4	185	55
U Str Fin 556023	45	45	45	44	+	67	32
U Walbrun	11150	59			8 1/4	14 1/4	6 1/4
U Walbrun	7700	20	20	20	+ 2	10	7
U Urbana C	1480	65	65	65		78	60
U Utilicor	224	522 1/2	22 1/2	22 1/2	+	24 1/2	22 1/2
VGM Cap	500	560	260	260	- 5	6	225
VSV Serv	1200	516 1/4	16 1/4	16 1/4	+	17 1/2	16 1/4
Value Inv	600	7 1/8	8	8	- 1	19 1/8	8
Varily c	158820	365	355	360	+	405	235
Varily c	51100	27	27	27	+	58	18 1/2
Venita Gr	3450	90	90	90	+	195	85
Venita Gr	1000	60	60	60	+ 5	120	20
Venita I p	12000	185	185	185	+	270	170
Venita I p	1760	172	172	172	+	18	17 1/2
Vickey R A	46100	420	395	410	- 5	535	355
Videofin f	11117	513 1/2	13	13 1/4	+	20 1/4	10 1/4
Vista I Ao	3750	17	17	17		35	15
Vogator	1020	10	10	10	+	10	10
Vogator w	2494	20	20	20	+	70	20
WIC B I	335790	513	122	122	+	171	10 1/4
Wialac A	100	148	8 1/4	8 1/4	+	10	10
Wialac A	100	148	8 1/4	8 1/4	+	10	10
Wall Fin	1300	210	200	200	- 30	294	115
Waste Mfg	150	549 1/4	49 1/4	49 1/4	+ 13 1/4	49 1/4	31 1/4
Waste Mfg	1760	172	172	172	+	18	17 1/2
Westre A	448420	310	300	305	+	310	190
Wst Frasz	245632	202	19 1/2	20	+	21	16 1/2
Wst Frasz	68760	107	100	100		115	83
Wst Frasz	29000	172	172	172	+	18	17 1/2
Wstpd Gr	700	55	490	470	- 10	15	450

	Volume	Haat	Bas	Chd.	Var.	Haat	Bas	52 der. open
Wcoast E	122 185	520 1/4	20 1/2	20 1/2	+ 1/4	22 1/8	18 1/4	
Wcoast A p	9615	520 1/4	27 1/4	27 1/4	0	27 1/4	27 1/4	878 490
Wcoast 1 p	250	523 1/8	23 1/8	23 1/8	0	25	22 1/4	
W Corp deb	see below							
W Delco n	218	230	230	230		320	95	
Westfield	14400	130	125	125	+	160	100	
Westport o	49000	10	8	10	+	15	5	
Westley o	2291	26	26	26		40	15	
Westmin	1000	100	100	100		100	100	
Weston p	2700	518 1/8	17 1/8	17 1/8	- 1/4	23 1/8	17 1/8	
Weston	50050	540 1/2	40	40 1/2	+ 1/2	45 1/2	45 1/2	
Wain p	600	523 1/4	23 1/4	23 1/4		25 1/4	22 1/4	
Wood A	1000	190	190	190	+	190	190	
Wharf 1	21000	56 1/8	6	6		7 1/4	5 1/4	
Wharf p	100	119	19	19	- 1/4	24	19	
Wilanoor o	807	250	250	250	+	235	205	
Wilson	1000	9	9	9		10	9	
Win-Eld o	8500	75	66	70	- 5	75	42	
Windarra o	1000	43	43	43	- 7	109	43	
Winkap	100	110 1/2	10	10		13	10	
Wood A	66556	142	132	142	+	56	75	
Woodworth	see below							
Wool 10	250	538 1/4	38 1/4	38 1/4		39 1/4	32 1/4	
WV Mntl o	9000	18	18	18	+ 5	23	9	
X Cal o	35000	21	23	23		50	14	
XL Foods	17000	50	45	50	+	100	205	
Xerox B I	1600	519 1/8	19 1/8	19 1/8		23 1/8	17 1/8	
Yarbes A	1000	9	9	9		10	9	
Zavit	37000	10	7	8	- 36	7		
Debentures								
Cambor 7.5 d	1 889	87	89	89	+	112 1/2	82	
Clarus Deb	1 537	37	37	37	-	75	30	
Clarus Mntl o	1 510	100	100	100		100	100	
Clarus Deb	1 5118	118	118	118	+	122 1/2	99 1/2	
Oct Prop d	1 455 1/4	54	55 1/4	55 1/4	+	79	51	
Sct R K Deb	1 179 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2	+	103	76	
Sct R K Deb	1 920	92	92	92	+	127	88	
Thornick d	1 486	86	86	86	-	103	79 1/4	
W Corp deb	1 183	83	83	83		91	80	
Woodworth	1 950	90	90	90	-	115	90	
Debentures in US Funds								
Amoco Sed	\$114	113	114	114	+	122	105 1/2	
Partially Paid Shares								
B Corp r	28335	510 1/8	9 1/8	9 1/8	- 1/4	115	8 1/8	
Bancshir r	3850	512 1/8	11 1/8	11 1/8	+	24 1/2	15 1/8	
KY Fin r	4200	521 1/8	20 1/8	21 1/8	+	24 1/2	15 1/8	
Non Equity Warrants								
Abarik A w	13800	2	1	1	- 2	61	1	
BIBK Nk i	76000	230	205	225	8	45	155	
BIBK Nk ii	100900	265	240	265	-	10	6138	
BIBK Nk iii	25300	56 1/4	6	6	-	81	480	
BIBK Nk iv	43500	205	190	205		270	140	
BIBK	44000	210	195	210	- 24	194	140	
BIBK C P	78250	205	175	195	+	125	165	
Clbk NY C	2700	245	250	250	- 20	5	195	
Clbk NY C	39800	40	30	30	- 10	191	30	
Triof H	11000	56 1/4	6 1/4	6 1/4	- 1/2	99 1/2	99 1/2	
Triof H	136400	290	250	275	+	295	225	
Partnership Units								
CMP oil G	1000	97	9	9		9	9	
P Silorec	1200	120	20	20 1/4	+ 1/2	20	20	
P Silorp 3	3300	330	330	330		131 1/2	9 1/2	
P Silorp 4	5500	490	470	470	- 15	510	510	
Saskoil E u	500	194 1/4	94 1/4	94 1/4	+	100 1/4	94	
Resale Restricted								
Trust Units								
CMP 88 u	300	450	450	450		132 1/2	450	
C Income u	47130	59	8 1/4	9		9 1/4	8 1/4	
C Trust u	2659	48	7 1/4	7 1/4	- 1/4	21	21	
First P U	21775	24	24	24		6 1/2	6 1/2	
First P U	18100	22 1/4	24 1/4	24 1/4		24 1/4	22 1/4	
Germany u	72658	512 1/2	12	12 1/2	+	15	10	
HCE Pfr u	2030	87	87	87	-	110	87	
Phorwin u	2115	16	16	16		16	16	
RPF Rnd u	9152	57 1/2	7 1/2	7 1/2		8 1/4	6 1/4	
RNB Gold U	47500	22 1/2	22	22	- 1/2	31	19	
RT En fu	9700	57 1/4	7 1/4	7 1/4		9 1/4	9 1/4	
RT En fu	2115	16	16	16		16	16	
UCAR E u	16400	52 1/4	24 1/4	24 1/4	- 1/2	26 1/4	23 1/4	
Traded in US Funds								
Alcan D p	500	525 1/8	25 1/8	25 1/8	+	25 1/4	24	
Bow Mly 200	1000	525 1/8	25 1/8	25 1/8	+	25 1/4	24	
Ntk Bx 6	1400	529 1/2	29 1/2	29 1/2	+	30 1/2	27 1/2	
Ranger p	400	525 1/8	25 1/8	25 1/8	+	26 1/8	25	
Vanily A p	225	527 1/4	27 1/4	27 1/4		27 1/4	19	

L'hôtel de ville de Lachine



GUY PINARD

En 1992, la cité de Lachine célébrera le 325^e anniversaire de sa fondation par René-Robert Cavalier de La Salle. Campé dans le Vieux-Lachine, en bordure de la promenade Père-Marquette et d'un tronçon du tout premier canal de Lachine, l'hôtel de ville de Lachine sera évidemment au centre des activités qui souligneront cet anniversaire.

Construit de 1914 à 1916, cet hôtel de ville est le deuxième de cette ville de la banlieue montréalaise. C'est un édifice aux lignes sobres, mais qui mérite d'être examiné de plus près, son ornementation se limitant essentiellement aux croisées. Autant en profiter pour raconter l'histoire de cette ville presque aussi vieille que Montréal, en s'inspirant notamment de *En ces lieux que l'on nomma La Chine*, œuvre de Normand Moussette, ex-archiviste de la Cité de Lachine.

Fondation de Lachine

Aux premiers temps de la colonie, les navigateurs qui remontaient le Saint-Laurent en amont de Ville-Marie étaient contraints à un long portage de 13 kilomètres à cause du «grand saut Saint-Louis», ainsi nommé par Samuel de Champlain en juin 1611.

En 1667, La Salle débarqua à Montréal avec l'intention de s'établir en Nouvelle-France. Les sulpiciens, seigneurs de l'île, concédèrent à La Salle une seigneurie connue sous le nom de *Coste Saint-Sulpice*, et qui comprenait les terres situées en amont du grand saut Saint-Louis.

La Salle avait la «bougeotte» comme on dit communément, il était beaucoup plus un explorateur qu'un seigneur sédentaire, il rêvait beaucoup plus à trouver la route de la Chine qu'à aider ses censitaires, au point d'ailleurs de rétrocéder la seigneurie aux sulpiciens le 9 janvier 1669. Les sulpiciens entreprirent la cession (complétée en 1681) de toutes les terres de cette seigneurie située entre le fief de Verdun et le fief de la pointe Claire. Quant à La Salle, il mit son projet à exécution dès le 6 juillet 1669, quittant la rive de son ancienne seigneurie pour mettre le cap sur la Chine. À la mi-octobre, prétextant la maladie, il rebroussa chemin et rentra à Montréal sous les railleries des citoyens, qui se mirent à substituer le nom de La Chine à celui de *Coste Saint-Sulpice*.

Le hameau fut d'abord protégé par le fort La Présentation (situé vis-à-vis l'île Dorval), deux forts, le fort Cuillerier et le fort Rolland, érigés à titre privé sur leur propriété par René Cuillerier dit Léveillé et François Lenoir dit Rolland (on retrouve un monument commémorant ce dernier fort, boulevard Saint-Joseph, entre les 34^e et 36^e Avenues). L'entrée aval du saut était protégée par le fort Rémy, dont les ruines se trouvent en territoire lasallois. Mais ces fortifications ne purent prévenir le massacre de Lachine, survenu dans la nuit du 4 au 5 août 1689, alors qu'une bande de 1500 Iroquois attaqua simultanément tous les bâtiments situés entre le fort La Présentation et le fort Rémy.

Définies une première fois en février

1685 par le curé Pierre Rémy, les limites de la «paroisse des Saints-Anges de

Lachine» furent reconnues officiellement le 3 mars 1722 par un arrêt du Conseil d'État du roi. On y constate que cette paroisse partage des limites communes avec les paroisses Notre-Dame de Montréal, de Saint-Laurent et Saint-Joachim de Pointe-Claire. La première église en pierre fut construite en 1701 pour remplacer la chapelle de bois d'origine érigée à l'intérieur de la palissade du fort Rémy.

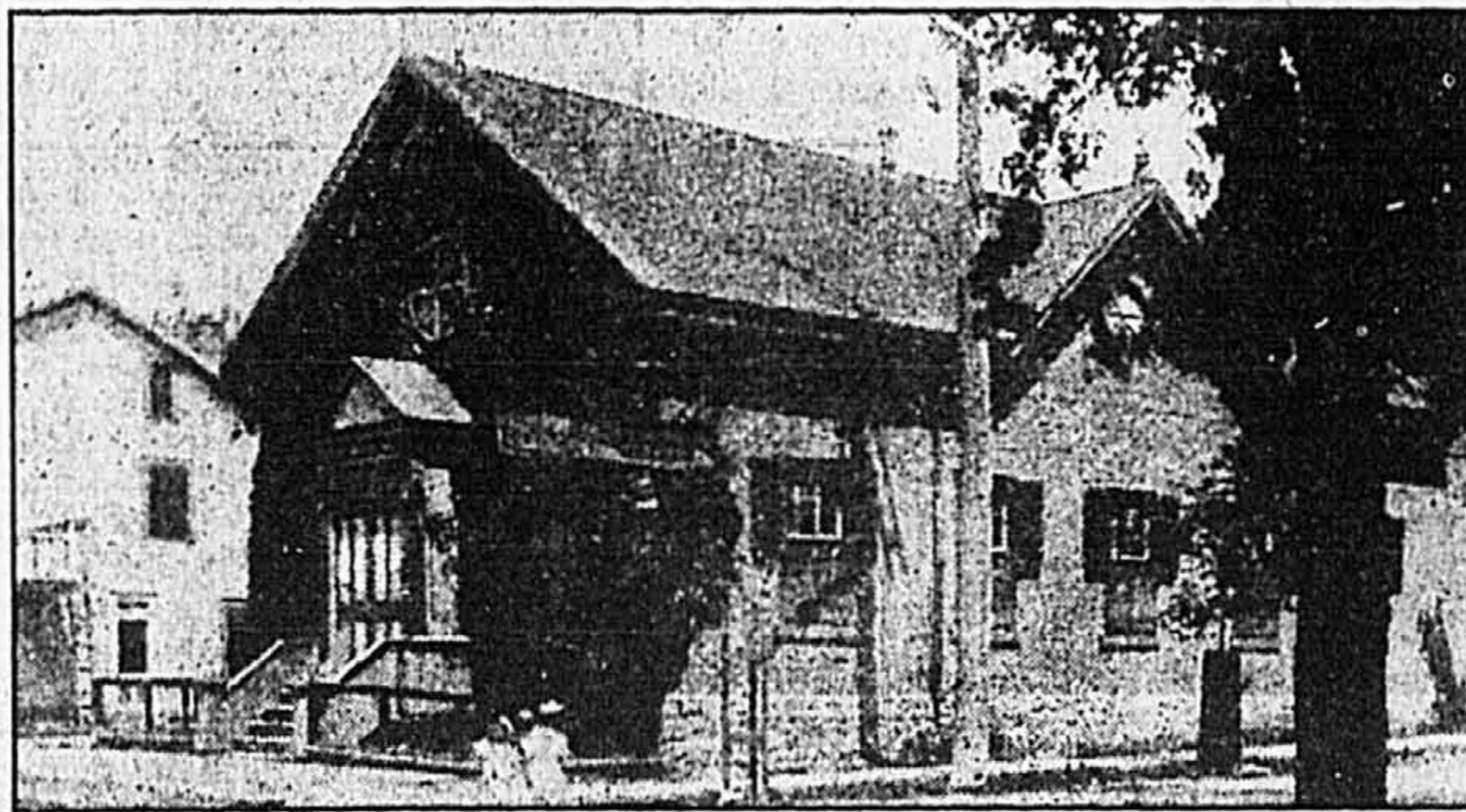
L'évolution juridique

Longtemps reconnu comme «paroisse», le territoire lachinois, avec ses limites du temps du régime français, prit le nom de «Municipalité de la Paroisse de Lachine» le 18 juin 1845. Trois ans plus tard, soit le 24 août 1848, le gouverneur général James Earl Bruce, lord d'Elgin et de Kincardine, annonça la création du «Village de Lachine», enclavé dans la Municipalité de la Paroisse de Lachine. La première élection d'un conseil municipal eut donc lieu le 18 juillet 1855. Le procès-verbal (rédigé en anglais) de cette toute première réunion dit que William MacDonald Esq., Alexander Duff Esq., Alfred de Couagne Esq., Daniel McGrath, aubergiste, François Doré, commerçant, & Charles Deschamps, charretier & Joseph Laflamme, aubergiste, Tous du dit Village de Lachine, sont donc déclarés dument élus par acclamation. À la réunion suivante, une semaine plus tard, William MacDonald et le notaire Joseph Dubreuil furent respectivement élus premier maire et premier secrétaire-trésorier de Lachine.

Le Village de Lachine acquit le statut de ville le 24 décembre 1872 à la suite d'une demande déposée le 21 novembre sous forme de projet de loi privé, l'Acte pour incorporer la Ville de Lachine, sanctionné par le Gouvernement du Québec. La Ville accéda à son statut actuel de «Cité de Lachine» le 7 mai 1909.

Les frontières de l'ancien village n'ont guère bougé, mais on ne peut en dire autant du territoire de la Municipalité de la Paroisse de Lachine. Le 24 juin 1892, il fut amputé de sa partie ouest, devenue le Village de Dorval. Le 12 janvier 1895, il fut à nouveau amputé par la création de la Ville de Summerlea entre le Village de Dorval et la Ville de Lachine. Le 14 mars 1912, la municipalité perdait la dernière portion qui lui restait avec la fondation de la Ville de LaSalle. Enfin, le 21 décembre de la même année, la Ville de Summerlea était annexée à la Cité de Lachine.

Guy Descary, maire de Lachine depuis 1973 et 25^e homme à occuper ce poste, détient déjà le record de longévi-



L'hôtel de ville de 1872 photographié en 1911.

PHOTO CITÉ DE LACHINE

té à la mairie devant Anatole Carignan, qui accumula 14 années de règne entre 1933 et 1952.

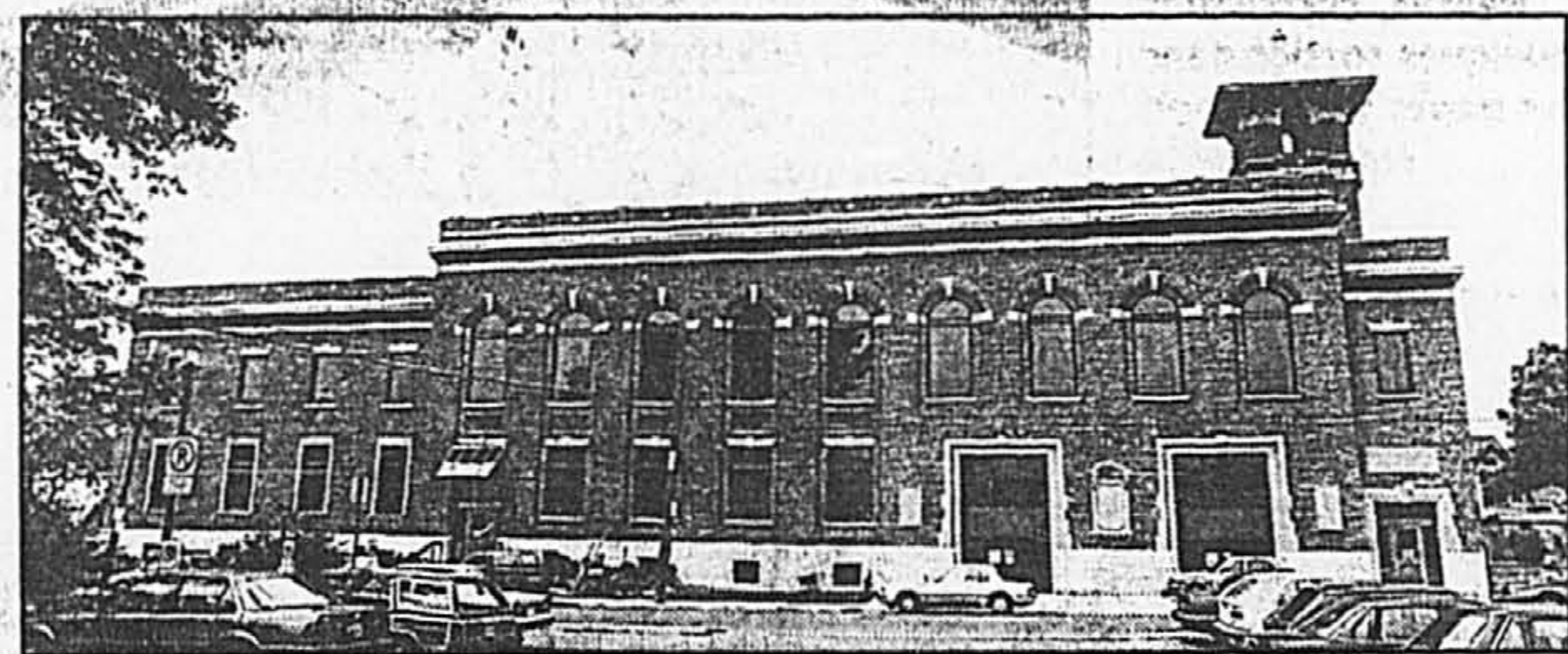
L'hôtel de ville

Au début de son existence, le Conseil municipal du Village de Lachine siégea dans les locaux de l'École modèle, qui se trouvaient sur le lot 313, au nord de l'actuel hôtel de ville. Cette école avait été logée dans une maison acquise de l'apothicaire William MacDonald le 13 août 1849.

La décision de construire une première «salle publique» (on songeait alors à partager les locaux et le coût avec la Commission scolaire) fut prise le 29 janvier 1872, en utilisant le terrain cédé par MacDonald à la Paroisse de Lachine le 11 février 1845, pour la construction d'une place du Marché, également connue sous le nom de «marché aux viandes». Les événements s'enchaînèrent rapidement: les premiers plans de l'architecte J.C. Coursolle sont soumis dès le 9 février, ils sont acceptés le 11 avril, et le marché de construction est accordé le 29 avril au plus bas soumissionnaire à 2150\$, soit François-Xavier Thessereau. Le conseil siégea dans son nouveau local le 16 janvier 1873.

Le deuxième hôtel de ville fut construit de 1914 à 1916 sur l'emplacement du premier édifice, soit à l'angle nord-ouest du boulevard Saint-Joseph et de la 18^e Avenue.

Dès son inauguration, l'hôtel de ville logea la «station centrale du feu» et la «station centrale de police» comme on disait à l'époque. La police se trouvait du côté de la 19^e Avenue, et les pompiers du côté de la 18^e Avenue, avec la salle publique au-dessus d'eux. Ces deux services ont depuis quitté les lieux. Le Service d'incendie est installé au 3175,



L'élévation est avec ses grandes fenêtres cintrées.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse



Montage montrant l'hôtel de ville avant et après les récents travaux.



PHOTOS ROBERT NADON et PIERRE MCCANN, La Presse



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

La façade, boulevard Saint-Joseph

Quant au Service de la police, il a quitté définitivement les lieux en 1974, soit un an après l'intégration des services de police de l'île de Montréal. Les locaux ainsi abandonnés ont été utilisés pour l'agrandissement de l'hôtel de ville lui-même. Et ce dernier a subi une cure de rajeunissement entre novembre 1988 et mars 1990, complétée par la construction d'un pavillon en verre dans l'angle formé par le bâtiment principal et son aile perpendiculaire. Cet ajout a été réalisé par Huot, Langevin, Rodriguez et Associés inc.

Analyse architecturale

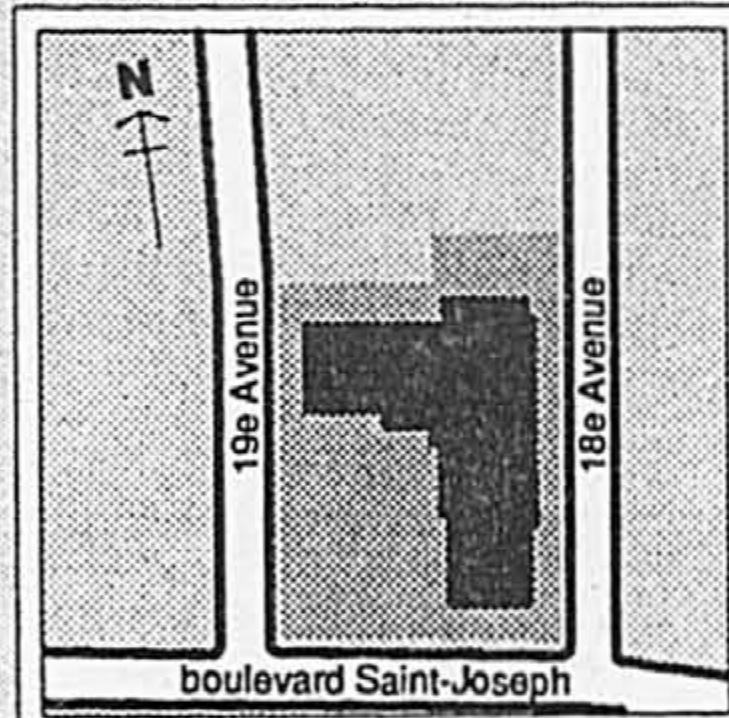
L'hôtel de ville de Lachine fut dessiné par Dalbé Viau, du bureau d'architectes Viau et Venne, et construit par l'entrepreneur général Elphège Bourbonnais.

L'immeuble forme un «L» dont la plus longue partie mesure 189,5 pieds le long de la 18^e Avenue, contre 137 pieds à l'arrière du bâtiment. La hauteur varie beaucoup à la grandeur de l'immeuble. Le bâtiment comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, et d'un à trois étages selon les corps de bâtiment.

Le corps de bâtiment qui comprend l'entrée principale mesure 46 pieds et 9 pouces sur 49 de profondeur et 43 de hauteur. Le long corps de bâtiment qui prolonge le premier mesure 48 pieds et 3 pouces de largeur sur 111 de profondeur, et sa hauteur culmine à 54 pieds et 6 pouces. La tour à séchage des tuyaux d'arrosage prolonge cette aile de 12 pieds et demi à l'arrière. La tour elle-même mesure 13 pieds dans l'axe est-ouest, sur 15 dans l'axe nord-sud, et son pignon culmine à 88 pieds (la tour de 70 pieds de hauteur est surmontée d'un toit en pavillon de 9 pieds de hauteur, recouvert de cuivre. L'aile de la police mesure 57 pieds de largeur et sa toiture culmine à 48 pieds en bordure de la 19^e Avenue. Dans le corps de liaison entre cette aile et le corps de bâtiment principal, la hauteur est limitée à 36 pieds.

L'édifice est en brique rouille de teintes variées, avec ornementation en pierre de grès beige, sur des fondations en gros blocs de pierre calcaire bouchard.

REPÈRES



Nom: hôtel de ville de Lachine. Adresse: 1800, boulevard Saint-Joseph. Métro: station Saint-Henri, autobus 191, et en descendant à la 18^e Avenue, qu'on emprunte vers le sud.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Les gratte-ciel d'aujourd'hui sont-ils «légers»?



JEAN-PIERRE BONHOMME

Le chroniqueur d'architecture le plus écouté, aux États-Unis, M. Paul Goldberger, a passé un jugement sévère, dans un long article du

New York Times, le mois passé, sur la production architecturale américaine contemporaine.

M. Goldberger, dans son style disert usuel, estime — en son cas c'est plutôt une déclaration qu'une opinion — que l'architecture moderne, qu'il s'agisse des gratte-ciel ou des blocs horizontaux des centres commerciaux, est «légère».

L'architecture américaine d'aujourd'hui, sauf exceptions, est «légère», selon son expression. Pas «light» au sens d'une grâce et d'une légèreté comme dans les cas des œuvres de Mies van der Rohe (le Westmount Square, par exemple); mais «légère» au sens d'œuvres qui n'ont pas de poids, pas de présence solide.

L'auteur a multiplié les exemples de ces immeubles nouveaux, issus des promotions industrielles, dont les revêtements ont l'air

d'avoir été plaqués comme du décor de théâtre, comme un rideau qu'il faudra remiser aux entrepôts un jour prochain, et qui n'affirment aucune présence concrète ou symbolique.

Nous pourrions placer dans cette catégorie, en ce qui concerne Montréal, le nouvel immeuble de la Banque de Nouvelle-Ecosse, dont la construction s'achève, devant l'université McGill, et tant d'autres, de style décoré (on dit post-moderne). Cette production au «goût» du jour a l'air d'avoir été recouverte de rideaux «légers», en attendant que la profession d'architecte retrouve ses sens.

La lecture d'un récent livre, publié aux Éditions Méridien, intitulé *Gratte-ciel de Montréal*, nous fait réfléchir sur toute cette question.

L'ouvrage, rédigé par Mme Madeleine Forget, une analyste de l'architecture, a un titre qui peut surprendre car il parle des gratte-ciel construits à Montréal entre 1887 et 1939. Or les gratte-ciel de cette époque, à Montréal, ne sont pas à proprement parler des gratte-ciel. Ce sont, justement, des «immeubles», des immeubles qu'on ne peut définir que par leur hauteur, mais par leur unité de style, par leur forte présence et

qui ne sont pas dissociés, comme c'est le cas de nos boîtes décorées.

En réalité, les immeubles dont parle Mme Forget, dans son livre, ont du poids.

Ils sont lourds de sens, même si parfois les banques ont voulu, en affichant leur puissance, remplacer les églises et les panthéons. Ils disent qu'ils sont immuables et qu'ils veulent traduire une personnalité. Les personnes qui les occupent, en tout cas, savent où elles se trouvent; elles ne désespèrent pas dans l'anonymat des cubes hermétiquement fermés et mal aérés.

Ces immeubles n'ont pas seulement le poids de leur revêtement de pierre. Ils ont une présence par leurs proportions mêmes, par leur composition, leur socle, leur fût, leur faîte. Ce ne sont pas des œuvres canadiennes-françaises, loin de là. Non pas que les Québécois n'avaient pas de talent ni de moyens. Les architectes Dufort et Decary, Perreault et Gadbois, par exemple, ont participé à la deuxième phase de la construction de ces grands immeubles locatifs. L'auteur, toutefois, signale que les Canadiens français n'en ont construit que cinq parmi les 70 que compte sa recension. En ce qui concerne les entrepre-

neurs-généralistes, elle nous révèle que seuls les ouvriers étaient francophones.

Toutefois, ces immeubles ont une présence par l'utilisation originale des styles, par leur éclectisme. Le premier d'entre eux, par exemple, le New York Life Insurance, de la Place d'Armes, le premier édifice «à ascenseur», participe à ce nouveau mouvement international. Ce sont les architectes américains qui ont lancé les nouvelles méthodes. Cet édifice, dit l'auteur, «témoigne d'un nouveau tournant, dans l'architecture montréalaise par sa hauteur relative, l'emploi d'un matériau de construction inhabituel, le grès rouge d'Ecosse, et son emprunt stylistique néo-roman, tel qu'interprété par Henry Hobson Richardson.

L'édifice de Bell Canada, construit en 1928, est une sorte de gratte-ciel, mais c'est un immeuble qui a l'air d'avoir été construit pour durer et dont la présence n'indispose pas le piéton. La structure d'acier, issue de l'École de Chicago, prenait alors son essor.

